

Enquête sur les patois de la Belgique romane

Notes de géographie linguistique et de folklore

(avec 9 cartes)

par Jean HAUST,

Chargé de Cours à l'Université de Liège

Au tome I de ce *Bulletin*, p. 71-77, le lecteur trouvera des renseignements sur la portée de cette enquête, sur la méthode suivie et les résultats obtenus. Il pourra notamment y consulter la carte des types lexicaux qui traduisent l'adjectif *sale* (1).

L'enquête générale se poursuit régulièrement; elle exigera encore quelques années de travail. Nous souhaitons d'avoir l'endurance et la quiétude nécessaires pour mener à terme cette entreprise considérable. En attendant, nous remercions tous ceux qui, jusqu'à présent, nous ont généreusement secondé et nous faisons appel à de nouveaux collaborateurs pour les régions encore inexplorées ou insuffisamment connues.

Afin de montrer où nous en sommes et aussi combien ces recherches dialectologiques peuvent être fécondes, nous publions quelques articles sur des termes curieux

(1) J. Haust, *La Dialectologie wallonne*, in *Bull. de la Commission de Toponymie et de Dialectologie*, 1927, p. 57-87.

au point de vue philologique et folklorique. Les cartes qui les accompagnent sont, naturellement, encore très incomplètes. Pour tracer les limites précises entre les différents types lexicaux, il faudrait visiter tous les villages. Toutefois, des excursions rapides, faites récemment en vue de cette publication, nous permettent de dresser, pour les neuf mots choisis, un tableau suggestif de l'étonnante diversité de nos patois.

« La simple juxtaposition, sur une carte, des mots et des formes exprimant une idée ou un objet donné sur les principaux points d'un territoire, ouvre à l'étude comparative des mots des horizons insoupçonnés. Ce n'est pas une constatation banale de savoir que tel type ancien s'est conservé ici, que telle formation nouvelle s'est maintenue là. De même que la carte géologique, d'après la répartition des affleurements actuels formés par les couches de divers âges, reconstitue l'histoire et le développement de l'écorce terrestre, de même la distribution géographique des mots et des formes dans les patois contemporains permet de recréer la stratigraphie du langage, en dégagant et en situant dans le passé les couches successives des mots, en retrouvant leurs foyers de formation, leurs voies d'expansion, en retraçant leurs luttes, leurs gains et leurs pertes, leurs triomphes et leurs agonies. » (1).

La citation est longue, mais on ne pourrait mieux dire ni résumer plus nettement le programme de la géographie linguistique. De ce programme, nous tâchons de réaliser la partie la plus modeste et la plus urgente : établir des documents clairs et solides, en projetant sur carte et en cataloguant des faits dûment contrôlés. L'interprétation historique peut attendre ; il faudrait

(1) A. Dauzat, *Les Patois*, p. 96 (Delagrave, 1927).

d'ailleurs, pour s'y livrer avec assurance, disposer d'une somme considérable de matériaux.

L'enquête *directe*, nul ne le conteste aujourd'hui, est la base nécessaire de tout travail sérieux sur le langage vivant. Si les pages suivantes ont quelque mérite, c'est d'exposer des constatations faites *personnellement et directement* sur le parler des localités citées (1). C'est aussi peut-être d'étudier des mots comme *chétron*, *s'engouer*, *orgelet*, qui ne figurent ni dans le monumental *Atlas* de Gilliéron, ni dans l'excellente *Enquête* de Ch. Bruneau sur les patois d'Ardenne.

Les cartes, étant de dimensions réduites, ne peuvent donner toutes les indications désirables. Elles ont besoin d'un commentaire, lequel contient surtout le relevé systématique des formes recueillies oralement. On y ajoute, à l'occasion, l'explication étymologique — purement conjecturale ou dûment établie — des termes enregistrés. Enfin, des notes de folklore terminent certains articles, tels que *hoquet*, *orgelet*. Le dernier de la série est même essentiellement folklorique.

Je remercie le *Musée de la Vie Wallonne* qui s'est chargé de l'exécution des cartes ; son directeur, M. J. M. Remouchamps, s'y est intéressé spécialement ; il a tracé la frontière linguistique d'après le recensement de 1920.

P. S. — Alors que ceci était déjà en épreuves, de nouvelles explorations ont complété sur certains points les données géographiques. J'insère ces notes tardives en usant de la formule : « Ajoutez... ». La plupart de ces renseignements nouveaux n'ont pu malheureusement figurer sur les cartes.

(1) Sauf de rares exceptions, qui sont signalées par une note ou entre crochets ; par exemple, les renseignements sur Givet sont tirés du *Vocabulaire givetois* de J. Waslet (Sedan, 1928).

1. chétron (d'un coffre)

Le chétron est un petit compartiment ménagé dans l'intérieur d'un coffre. Le mot est très peu connu, car les beaux vieux coffres à chétron, en chêne, sont des raretés aujourd'hui. Chez nous, jadis, quand un ouvrier venait de son village à la ville, il n'apportait qu'un meuble, une sorte de malle sur deux pieds longs en traverse, contenant linge et habits ; dans le chétron, qui souvent fermait à clef, il serrait son argent, son rasoir, ses papiers précieux. Le chétron (ou la layette) existe encore dans le coffre du menuisier et dans celui où le boutefeuf de nos houillères enferme ses explosifs et détonateurs.

En maint endroit, le nom et le dessin de l'objet n'ont éveillé aucun souvenir chez les personnes interrogées (1). Toutefois, les réponses obtenues ailleurs constituent un dossier assez copieux, que le lecteur voudra bien, si possible, m'aider à compléter.

I. *lèyète* Pecq lez Tournai. Le fr. « layette » est synonyme de « chétron » ; tous deux sont d'origine germanique.

II. *lusiéau* [luzyé^o] Tournai, où il signifie aussi « cercueil » ; c'est l'anc. fr. *luisel*, latin *locellus* « petit lieu ».

III. *juj'lo* Ellezelles, Wodecq, Papignies, Bassilly, Wiers ; *juj'lou* Houtaing ; *uj'lo*, *uch'lo* (archaïque) Wiers. — Du précédent *luisel*, le diminutif **luiselot* (anc. fr. *luisselet*) ou **luj'lo* s'est altéré en *juj'lo* par assimilation (2) ou en *l'uj'lo*, *l'uch'lo* à Wiers, sous l'influence probable de *uche* (huche).

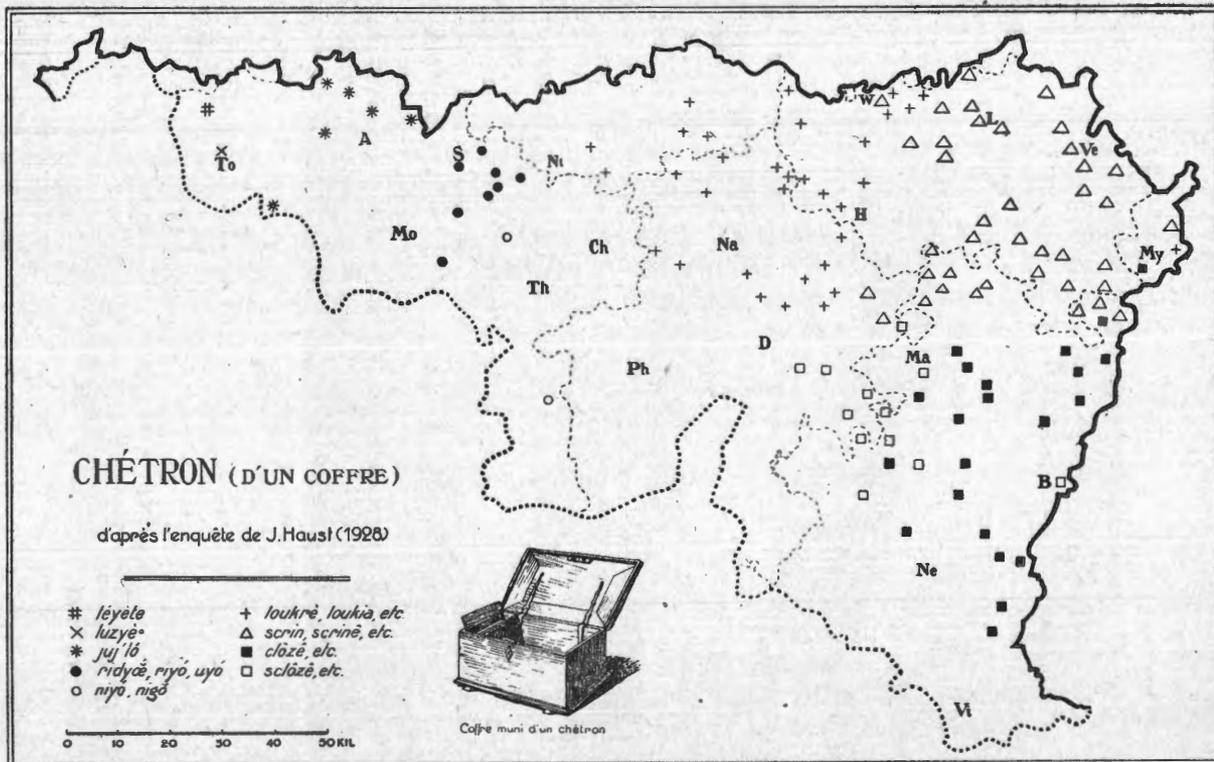
IV. *ridyè* Harmignies ; *riyó* Braine-le-Comte, Ecaussinnes, Marche-lez-Ecaussinnes (3), Feluy, Mignault, Gottignies.

Le premier mot paraît le mieux conservé : c'est apparemment un diminutif en -e o l u de l'anc. fr. *rider* « glisser » (cf. *Bull. Dict. w.*, 1925, p. 106, et comparez le liég. *ridant* « tiroir »). De là *riyó* avec absorption du *d* intervocalique et

(1) Notamment à Rumes, Belceil, Stambruges, Wasmes, Mons, Houdeng, Nivelles, Dinant, Ciney, Andenne, Hannut, Ans, Esneux, Huy, Offagne, Auby, Rossignol, Ste-Marie-sur-Semois, Dampicourt, etc.

(2) Behrens, *Beiträge zur franz. Wortgeschichte*, p. 144.

(3) A. Carlier, *Glossaire de Marche* (*Bull. Soc. Litt. w.*, 55, p. 400) cite, à côté de *riyot*, un synonyme *tblot* que je n'ai pas retrouvé sur place.



substitution de suffixe. Une contamination avec le groupe suivant est aussi des plus vraisemblables.

— V. *nigó* Froidchappelle (lez-Beaumont); *nijó* Haine-Saint-Pierre; *uyó* Soignies.

Il faut noter que « faire sa réserve (de fruits, etc.) » se dit *fé s' nigó* à Froidchappelle, Renlies, etc., *nigo* étant altéré de *migo*, fr. « mugot », sous l'influence de *nid* ⁽¹⁾. Le voisinage dit *fé s' nijó* (Rance, etc.) : on a confondu avec *nijó* (liég. *nijá*, latin *n i d a l e*), qui signifie proprement « nichet » à Haine-St-Pierre, Houdeng, Rance, etc. Même confusion à Soignies, où l'on dit *l'uyó du coje* « le chétron du coffre », à côté de *l'uyó del nichète* « le nichet du pondoir » ⁽²⁾.

— VI. Dans le domaine central, autour de Namur, rayonne un type protéiforme : *loukrè* Crehen lez Hannut, Les Waleffes, Antheit, Couthuin; *noukrè* Waret-l'Evêque; *lèkrè* Bierwart, Pontillas, (*l'*)*écrè* ou parfois (*lé*) *récrè* Pellaines; *loukrègn* Bergilers, Momalle, Remicourt; *noukrègn* Odeur, Pousset; *loukia* Ben-Ahin, Perwez-lez-Andenne, Sorée, Lustin; *lukia* Spontin, Florée, Hamois, Emptinne; *rukia* ou parfois *rikia* Crupet; *likè* Fosse, St-Denis, Sart-Dame-Avelines, Forville; *lèkè* Aische-en-Refail; *nikè* Arsimont, Gembloux, Genappe; *nèkè* Tourinnes-St-Lambert, Thorembais-St-Trond; *nèkè* Longueville. Chose curieuse, ce type reparait à l'extrême Est : *lokrè* Champagne-lez-Malmedy, *lokrè*, *lokè* Faymonville. — Tout ce groupe dérive, comme le néerl. *loket* « case », du moyen néerl. *l o k e* « espace fermé, enclos, cloison, clôture ». L'initiale devient *r* ou *n* par dissimilation, *li lukia* = *li rukia*; *li loukrè* = *li noukrè*; etc. ⁽³⁾. Les suffixes sont diminutifs, *-ia* : *-éllu*; *-è* : *-ittu*; *-erè*, *-eré* : *-ariciu* ⁽⁴⁾. La finale *-ègn* a subi l'influence du type *scrègn* qui existe dans le voisinage.

⁽¹⁾ Voy. Haust, *Etymologies wallonnes et françaises*, p. 112; et cf. *Dict. gén.*, v^o mugot.

⁽²⁾ *uyó* « nichet » est une forme déglutinée de *náyó* (Braine-le-Comte), lequel est altéré de *nijó* sous l'influence de *ú* « œuf ».

⁽³⁾ Etymologie populaire : à Remicourt, on dit *loukrègn* parce qu'on y mettait les objets précieux, auxquels il fallait *louki* (regarder).

Ajoutez : *rikia* Mettet.

⁽⁴⁾ Article inédit et très intéressant, à insérer dans les listes des mots en *-ariciu* de MM. Thomas et Feller, dont j'ai donné un complément dans mes *Etym. wall. et fr.*, p. 307.

VII. *clôzé* Ligneuville (lez-Malmedy), Ville-du-Bois (Viel-salm), Bovigny, Bihain, Mont-le-Ban, Cherain, Mabompré, Wardin; Laroche, Hives, Champlon, Marcourt, Rendeux; *clôzé* Roy, Grune, Amberloup, Arville, Recogne, Houdemont (lez-Habay); *clôjé* Anlier; *clouzé* Witry, Vaux-les-Rosières, Remagne; *clouzin* (nasale atténuée, très brève) Fauvillers; *sclôzé* Baillonville; *sclôzê* Jemelle, Han-sur-Lesse, Forrières, Tellin, Awenne, St-Hubert, Villance; (1) *sclôzia* Custinne, Mont-Gauthier, Villers-sur-Lesse. — Ce type (e x) c l a u s e l l u : (s) *clôzé* apparaît sporadiquement sur une aire étendue, au Sud-Est. Dasnoy, p. 107, donne : « *closwi*, case, compartiment, loge », et le mot est connu, dans la région, au sens de « séparation dans une cave ou dans une étable » (Mellier, Moirey), ou encore de « four de poêle-cuisinière » (Freux). Il est bon de noter qu'ici, comme pour tous les autres types lexicaux désignant le chétron du coffre, on ajoute d'ordinaire le déterminatif « du coffre ».

VIII. *scrin* Grand-Halleux, *scrègn* Flémalle-Haute, Mons-lez-Liège, Horion-Hozémont; *crègn* Lantremange; *lu scré* de *cofe* Jalhay; *lè crin* de *cofe* Robertville; *l'acrin* de *cofe* Les Avins-en-Condroz. — *scrègn* est une prononciation locale du liégeois archaïque *scrin* (écriin, coffre, armoire, lat. *scriniūm*) (2). — Le diminutif est plus répandu dans le Nord-Est : *scrinê* Liège, Hognoul, Jupille (*li scrinê* de *cofe* di *scrinê*), Verviers, Herve, Petit-Rechain, Polleur, Sart (Solwaster), Sprimont, Stavelot, Wanne, Borlon, Tohogne, Durbuy, Villers-Ste-Gertrude, Grand-Han; *scrinê* ou *scinê* Heure-en-Famenne; *scrinê* Neufchâteau-lez-Visé; *scrignê* Liers; *scrigna* Porcheresse; *crinê* Grand-Halleux (3), Comblain, Harzé, Bende, Heyd; *crinê* Petit-Thier; *clinê* Basse-Bodeux; *écrinê* Stoumont, Challes (Stavelot), Warre (Tohogne); cette forme avec *è-* prosthétique provient du pluriel. A Chevron, on dit *lès crinès* « le chétron », *èzès crinès* « dans le chétron », d'où *lès-écrinès*. Parfois, en effet, il y a sous le chétron une autre case, mais sans couvercle.

(1) Ajoutez : *sclôzê* Rochefort, Eprave, Lessive, Ave-et-Auffe, Lavaux-Ste-Anne; *sclôzia* Buissonville, Serinchamps, Houyet.

(2) D'où le liég. *scrinê* « menuisier », que Meyer-Lübke, *REW* 7746, prétend, bien à tort, être emprunté du flamand.

(3) Ajoutez : *crinê* Arbrefontaine; *scrinê* Soy.

IX. Il reste à énumérer des termes généraux, suivis chaque fois du déterminatif « du coffre », qui ont remplacé de-ci de-là le terme propre tombé dans l'oubli : *batch* (bac, auge) Chapelle-lez-Herlaimont ; *êche* (huche) Dion-le-Val, diminutif *utchèt* Landelies ; *cofrèt* Virton, Anlier ; *èl pètit cofe* Anlier ; *l' cofe du cofe* Gozée ; *bwèsse* (boîte) Fauvillers ; *lósse* (boîte) Marche-en-Famenne, diminutif *lássète* Thimister-Clermont ; *cassète* Beausaint ; *potchète* (pochette) Les Awirs ; *crabot* Malonne, Falaën ; *calbote* Liège, *halbote* Neuville-sous-Huy (= petit creux) ; *tape-cou* (tapeau) Odeigne, Mortroux, St-Jean-Sart (Aubel) ; *ridwè* (tiroir) Lodelinsart ⁽¹⁾ ; *ridant* (tiroir) Montigny-le-Tilleul, Odeigne, Mortroux, St-Jean-Sart (Aubel) ; *tirant* (tiroir) Anlier, Fauvillers, *tèrant* Rulles ; *ouh'lèt* (petit huis) Jalhay. Enfin, à Dalhem et à Trembleur, *ah'lète* (« aisselette » = étagère) qui, à première vue, paraît un terme impropre, peut s'expliquer par ce fait que, dans certains coffres, comme j'ai pu le constater, une planchette à rebord est dissimulée sous le chétron auquel elle forme une sorte de double fond.

2. fête (du village)

I. Le type FÊTE est le seul connu :

1. dans le Nord-Est, sous la forme *fièsse* [*fyès'*]. Sa limite peut se figurer par une ligne La Hulpe, Ohain, Court-St-Etienne, Gembloux, Namur, Sorée, Hamois, Marche-en-Famenne, Roy, Champlon, Houffalize. — Les villes de Namur et de Ciney connaissent *fièsse* et *dicôce* ; Bastogne *fièsse* et *dicâce*.

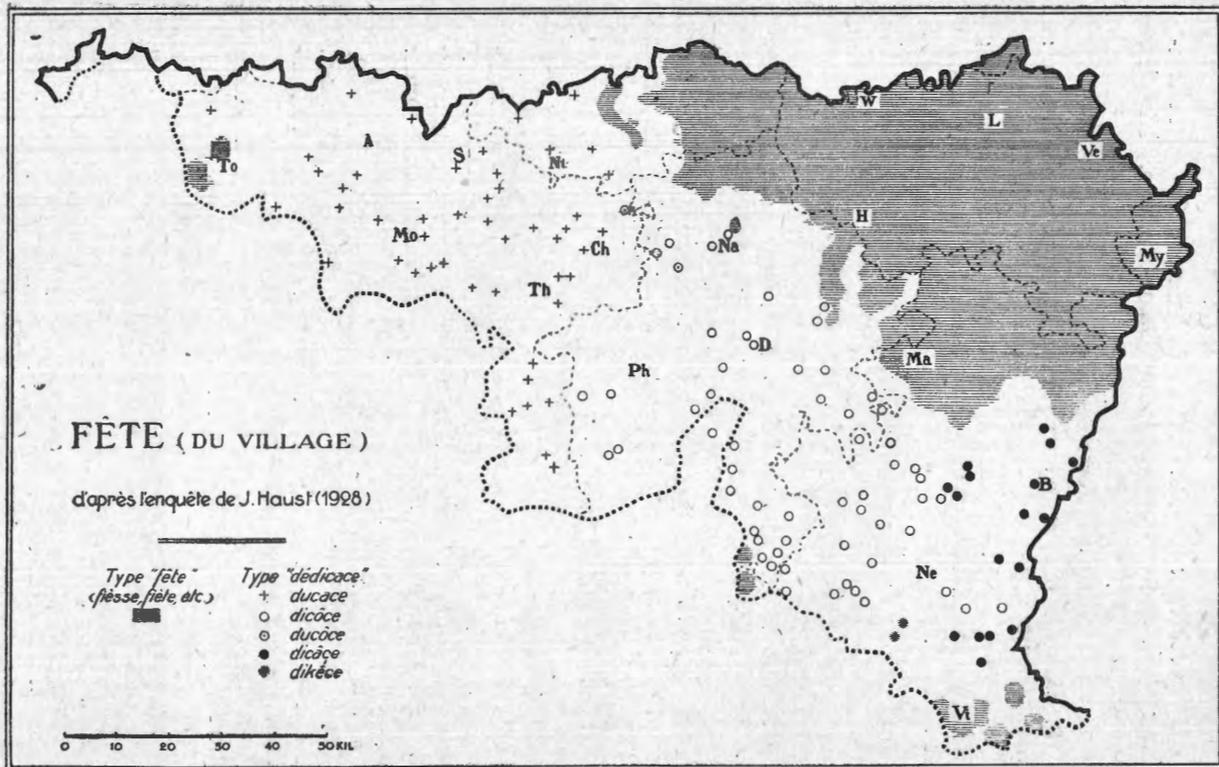
2. au Sud du pays gaumais : *fièt'* Virton, Dampicourt, Ruette, Musson, St-Léger.

3. à Bagimont et à Bohan : *fièt'*.

4. à Tournai *fyèt'* ; à Rumes *fièt'*. — A côté de *ducace*, on dit parfois *fyèt'* à Mons, Soignies, Ath, Houtaing, Leuze, Houdeng, etc.

II. Le type DÉDICACE couvre le reste du pays, du Nord Ouest au Sud-Est, sous les formes suivantes :

(1) Ajoutez : *tirwè* (tiroir) Montbliart ; *bwate* (boîte) Binche.



18

1. *ducace* tout le Hainaut (sauf Fleurus); Ouest du Brabant (Waterloo, Genappe, Sart-Dame-Avelines, Nivelles, Clabecq).

2. *ducôce* Fleurus, Fosse-la-Ville.

3. *dicôce* la plus grande partie de la province de Namur; Givet; tout l'arr^t de Neufchâteau (sauf Witry).

4. *dicâce* le Sud de l'arr^t de Bastogne (depuis Mabompré); Witry; le Nord du pays gaumais (depuis Izel jusqu'à Buzenol et Habay).

5. *dikèce* Chiny, Lacuisine, Florenville.

3. octave (de la fête du village)

Plus que la fête même, l'octave de la fête présente, dans le domaine étudié, une étonnante variété de types lexicaux.

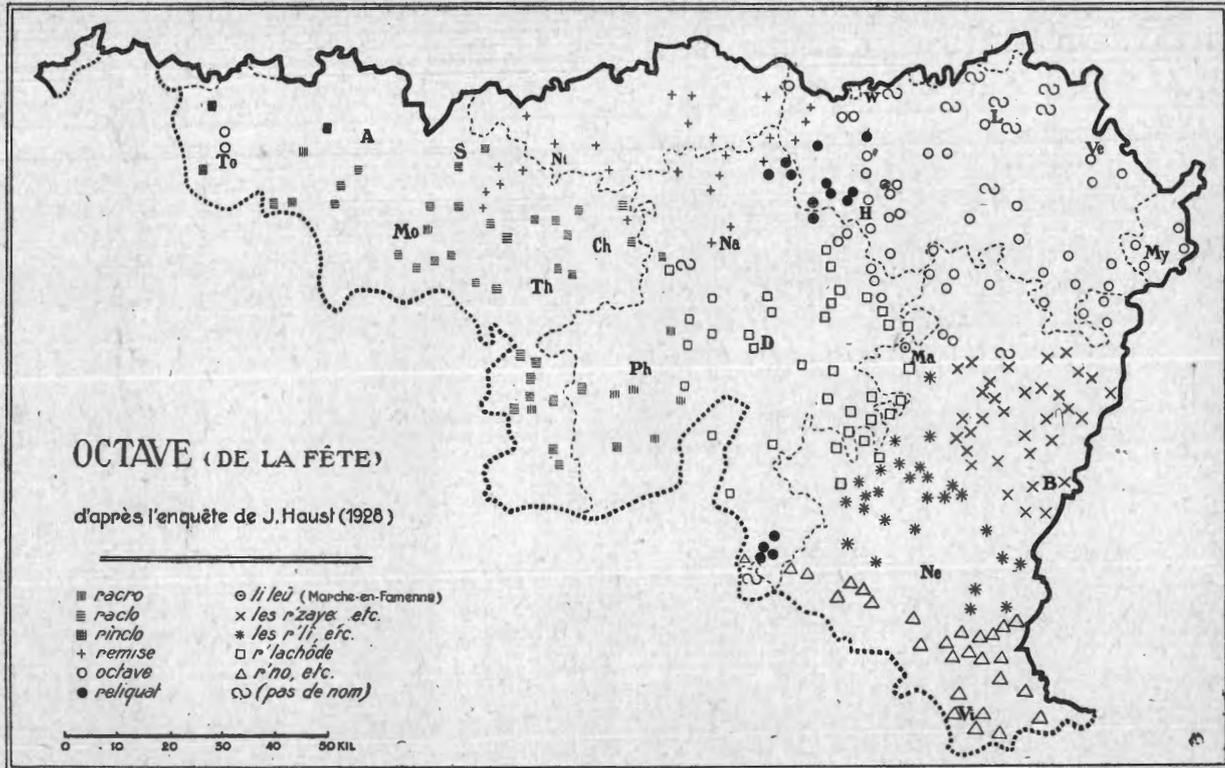
En général, cette reprise et clôture de la fête a lieu huit jours après la première. Mais il y a des exceptions : c'est quinze jours après à Sart-Dame-Avelines, un mois après à Rumes-lez-Tournai; etc.

I. *l'octâf* Tournai, Kain. — De même dans l'aire liégeoise, prise dans sa plus grande extension ⁽¹⁾, on emploie le mot français plus ou moins déformé : *l'octâf* Huy, Tohogne, Vielsalm, etc., *l'octâp* Bra, Robertville, etc., *l'loctâf* Have-lange, Bende, Villers-Ste-Gertrude, Harzé, etc. — Il faut noter qu'en maint endroit du Nord-Est, l'usage de renouveler la fête et de la terminer le dimanche suivant est inconnu : la fête se termine le mardi à Jupille; le jeudi à Glons, Bergilers, Hognoul, Esneux, etc. — A Ans-lez-Liège, *li dîmègne d'après l'fièsse, où-z-ète-re Matî l'ohê* « on enterre Mathieu l'os (c.-à-d. l'os de jambon), le dimanche après la fête ». A Liège, ce même dimanche est appelé par Forir : *li dîmègne dès bonès feumes* « le dimanche des bonnes femmes » ⁽²⁾; l'expression, de même que l'usage, a disparu aujourd'hui.

⁽¹⁾ Les limites sont à peu près les mêmes que pour *mâssi* (sale), *norèt* (mouchoir) et d'autres vocables ou traits phonétiques. Voyez la carte *sale*, dans ce Bulletin, I 75.

⁽²⁾ De même à Fosse-la-Ville (Namur) : *dins l' tîns, yût djous après l' ducôce, c'estève li ducôce dès comères* (A. Lurquin).

Tout près de là, à Mettet, c'est encore *li dicôce dès fiyes*.



II. Le type RELIQUAT forme deux petits flots : 1° sur la basse Semois : *lès r'likô* Laforêt, Chairière, Gros-Fays ; — 2° dans quelques villages au Nord et à l'Ouest de Huy : *lé* (= le) *r'lékô* Forville, Cortil-Wodon, Bierwart ; *r'lukô* Andenne ; par croisement avec *rilouki* (regarder de nouveau) : *r'loukâ* Seilles, Ben-Ahin, Bas-Oha, Couthuin, Héron, Ciplet, Les Waleffes. — Pour le sens (le reste, les reliefs de la fête), comparez VII ci-après.

III. L'idée de REMISE domine dans le Brabant wallon et dans la région voisine au Sud et à l'Est : *l'èrmîch'* Nivelles, Feluy, les Ecaussinnes, Marche-lez-Ecaussinnes ; *l'èrmîs'* Houdeng (1), Mignault, Fleurus (1), Sart-Dame-Avelines, Clabecq ; *èl rêmîs'* Genappe ; *li r'mîs'* Namur, Malonne, Meux, St-Denis-Bovesse ; *lé r'mîs'* Gembloux, Aische-en-Refail, Branchon, Cortil-Wodon (2), Thorembais-St-Trond, Dion-le-Val ; *lè r'mètatch'* Dion-le-Val ; *lé r'boutatch'* Tourinnes-St-Lambert, Marilles, Ambresin, Thisnes, Hannut, Crehen. Les trois formes *le r'mîs'*, *r'mètatch'*, *r'boutatch'* s'emploient indifféremment à Longueville.

IV. A l'Ouest, le Hainaut et l'arrondissement de Philippeville présentent un singulier mélange des types RENCLOS, RACLOS (= clôture) et RACCROC (= renouvellement).

Ce dernier, connu aussi en ancien français et, de nos jours, en Flandre française, en Picardie et en Normandie (3), n'a encore été constaté que sur treize points : *racro* (avec *o* plus ou moins fermé) Leuze, Péruwelz, Mons, Rance, Pétigny-Couvin, Neuville-lé-Chaudron, Sautour, Romedenne (4), Stave. Ajoutez Blaton, Quevaucamps, Sirault, Quaregnon.

Le premier figure à l'extrême Ouest : *rinclô* Pecq ; *rinclê* Rumes ; *rêclou* Houtaing-lez-Ligne, *rinclou* Frasnes-lez-Buissenal.

(1) On dit aussi *l' raclô* à Houdeng, *l' raclô* à Fleurus.

(2) On dit aussi *lé r'lékô* à Cortil-Wodon.

(3) Cf. Godefroy, *racroc* ; Desrousseaux, *raccroc* (cf. *revidiache*) ; Corblet, *raccroc* ; Hécart, Delmotte, *racro* ; Sigart, *raclot*, *racrot*. — On lit dans Bonnet, *Dict. de Tournai* (manuscrit de 1890, t. I, p. 602 ; à la Bibliothèque de la ville de Tournai) : « *racro*, accident... ; quinze jours après une ducassé de village, *ch'est l' racro*, on fait encore ducasse ; *si vo n'avez po été évitê à chël chîle, vos èt' évitê au racro*. » — A Tourcoing, on dit *l' rassise*, d'après J. Watteeuw.

(4) A Romedenne on dit aussi *li r'lachôt'* ; à Neuville-le-Chaudron, on disait anciennement *l' raclô*.

Enfin *raclo* (avec *o* plus ou moins fermé) est de loin le plus commun ; je l'ai noté dans trente-huit localités : Wiers, Ladeuze, Belceil, Stambruges ; Saint-Ghislain, Frameries, Bougnies, Harveng, Harmignies ; Waudrez, Binche, Maisières, Gotingnies, Soignies, Braine-le-Comte, Houdeng, Fleurus (1), Haïne-St-Pierre, Chapelle-lez-Herlaimont, Trazegnies, Viesville, Leernes, Montigny-le-Tilleul, Farciennes, Arsimont (2), Faurceulx, Merbes-Ste-Marie, Beaumont, Barbençon, Grandrieu, Renlies, Cerfontaine, Froidchapelle, Fourpechies, Montbliart, Rance (3), Chimay, Bourlers (4).

V. Dans l'arrondissement de Dinant et dans quelques localités limitrophes, notamment [Givet], Crupet, Sorée, Ohey, Evelette, Waha, on dit *li r'lachôde* [-ôt'] ; au pluriel *lès ~*, à Willerzie, Villers-sur-Lesse, Chanly, Redu, Resteigne, Tellin, Mirwart (5), Wavreille, Forrières. — Ce mot, comme d'ailleurs la plupart de ceux qui sont énumérés dans cette étude, est devenu nom propre et n'a plus de sens étymologique pour qui le prononce. Il faut l'interpréter par *RELACHARDE, dérivé de *rilachî* (relâcher). C'est la relâche, la cessation de la fête.

VI. Sur la basse-Semois et en pays gaumais, nous relevons : le *r'non* [rñø] à Bohan ; et, au pluriel, les *r'nø* Habay-la-Neuve (nasale très brève et peu distincte) ; *r'nou* Rochehaut, Chiny ; *r'nó* Habay-la-Vieille, Musson, Dampicourt ; *r'nò* dans tout le reste de l'arrondissement de Virton (6).

Il faut sans doute voir dans ce mot l'ancien français *renonc* « action de renoncer, renonciation ». Ce serait l'équivalent sémantique de *raclo* et de *r'lachôde* (7).

(1) Houdeng et Fleurus disent aussi *r'mis'*. — Ajoutez La Louvière, où l'on dit, comme à Houdeng, *èl raclo* ou *l'èrmise dèl ducace*.

(2) Arsimont dit aussi *r'lachôt'*.

(3) Rance dit aussi *racro*.

(4) En meusien, Varlet donne *reclò*, lequel répond à notre *raclo*. Il ajoute la variante *reco*, qui paraît être plus usitée en meusien et en lorrain ; cf. Zeligzon, *reco*s ; Lemasson, *rko* ; Labourasse, *rcot*.

(5) Mirwart dit aussi *lès r'è*, mais moins souvent. — Ajoutez : *li r'lachôde* Loyers (à l'Est de Namur), Sorinne-la-Longue, Gedinne.

(6) Cf. Bruneau, *Enquête*, I 387. — Labourasse, v^o *rcot*, renvoie à *rnot*, mais cet article manque. — Ajoutez : les *r'nou* Alle, Vivy.

(7) En liégeois *r'non* survit au sens de « renonciation (d'un bail, etc.) ; renonce (au jeu de cartes) ». — Godefroy cite, avec un (?), un exemple vosgien qu'il range à l'article *renom* (surnom) et qui pourrait s'expliquer par « octave ou clôture d'une fête ». Comparez, dans God., la fin de l'article *repaire*.

VII. Dans l'arrondissement de Neufchâteau (sauf la basse Semois, à partir de Herbeumont) et dans quelques localités voisines (arr. de Bastogne et de Marche), on dit les RELIEFS (de la dicace) : les *r'li* Anlier, Bertrix, Ochamps, Anloy, Maissin, Villance, Libin, Smuid, Bras, Freux, Remagne, Moircy, Vesqueville, St-Hubert, Arville, Mochamps (Tenneville), Bande, Roy ; *-iy* Awenne, Offagne, Recogne, Vauxles-Rosières ; *-i* ou *-iy* Fauvillers ; *-i* ou *-yè* Witry ; *-i* Léglise ; *-yè* Mellier (1).

VIII. Le gros de l'arrondissement de Bastogne et le Sud-Est de celui de Marche constituent un groupe compact, où l'on emploie un terme original : les *r'zây* Limerlé, Cherain, Mont-le-Ban (Baclain), Bihain ; *-éy* Samrée, Les Tailles ; *-éy* Mabompré, Noville, Wardin, Villers-la-Bonne-Eau, Hompré, Sibret, Amberloup, Lavacherie, Champlon, Hives, Beaussaint, Laroche, Marcourt, Hodister ; *-éy* Tenneville (sauf Mochamps) ; *-é* Bastogne, Lutrebois (Villers-la-Bonne-Eau).

Le type primitif de ce terme inédit me paraît être *RESSAILLE (devenu **r'sây*, *r'zâye*), substantif verbal de *re(s)saillir* « ressauter » ; il évoquerait la même image que l'ancien français *rebont* (octave d'une fête : God.), *rejault* (repas du lendemain d'une fête : God.), dérivés de *rebondir* et de *rejaillir*.

IX. A Marche-en-Famenne, l'octave de la fête s'appelle *li dîmègne do leû* ou *li leû dol fièsse* « le dimanche du loup » ou « le loup de la fête ». — D'après la tradition locale, ce nom viendrait d'un fait arrivé jadis ce jour-là : un loup aurait été abattu à coup de fourches, dans les environs. Il est plus vraisemblable que, ce jour là, avait lieu autrefois une réjouissance de la jeunesse, où un individu déguisé jouait le rôle de « loup », — rôle analogue à celui que tenait le « putois » dans la région située à l'Est de Marche (1).

(1) Ajoutez : les *r'li* Carlsbourg.

(1) La « chasse au putois » consistait essentiellement en ceci : le mardi de la fête, un homme figurait le *vêhé* (putois) ; la jeunesse le promenait chez tous les habitants en récoltant des victuailles que l'on consommait en commun (voy. *Bull. Soc. Litt. wall.*, 51, p. 229 ; *Wallonia*, I 59 ; R. de Warsage, *Calendrier pop. wallon*, p. 106). D'après mon enquête, ce simulacre a généralement disparu, mais l'expression « chasser le putois » désigne encore la sortie de la jeunesse qui va, le mardi de la fête, chercher les jeunes filles pour le bal, notamment dans la région de Malmedy, Stavelot, Stoumont, Wanne, Petit-Thier, Vielsalm, Bovigny, Bihain, Cherain, Houffalize, Mabompré, Remagne, Amberloup, Lavacherie, etc. L'usage ancien survit, paraît-il, à Warre (Tohogne) et à Lorcé.

4. hêtre

C'est du francique *h e s t r*, par l'intermédiaire de la Picardie et de la Wallonie méridionale, que vient le français *hêtre*. L'ancien français *fou* (du latin *f a g u*) figure encore dans le *Dict. gén.* avec la mention : « vieilli et dialectal ».

L'étude des noms de cet arbre en Wallonie met sous les yeux une phase de la lutte entre le type germanique et le type latin. Sur la carte ci-jointe, on verra se dessiner assez nettement le front de bataille ; des enquêtes ultérieures en préciseront le tracé à l'Ouest.

Cette ligne comprend 1° un secteur namurois : *èsse* Couvin-Pétigny ; Doische, Agimont (1) ; Falaën, Denée (2), Crupet, Sorée ; — 2° un secteur liégeois : *hèsse*, partant de Perwez-lez-Andenne et passant par Vierset-Barse, Strée, Neuville-sous-Huy (3), Bende, Borlon, Tohogne, Ferrières, Harzé, Lorcé, Chevron, Basse-Bodeux, Stavelot (4), Malmedy, Bévercé, Robertville.

I. Dans le domaine *h e s t r*, en partant de Virton jusqu'à la ligne susdite, on distingue les formes suivantes :

hête Ruette, Musson, Rachecourt ; — *hate* tout le reste du pays gaumais (depuis Virton, St-Léger, jusqu'à Habay, Rossignol, Chiny, Ste-Cécile, Munro) ; Herbeumont, Poupehan (5) ; — *hâte* Bohan ; — *ate* Bagimont.

hasse Anlier, Léglise, Assenois, Neufchâteau ; — (*h*)*asse* Cugnon, Dohan, Auby, Rochehaut, Offagne, Bertrix ; — *asse* Alle, Laforêt, Chairière, Vresse, Orchimont, Gros-Fays.

hèsse (è = voyelle longue, mi-fermée) canton de Malmedy.

hèsse depuis Fauvillers, Recogne, Ochamps, Maissin, Redu au Sud, jusqu'à Villers-sur-Lesse, Mont-Gauthier, Ciney à l'Ouest, et, au Nord, jusqu'à la ligne Perwez-Stavelot indiquée ci-dessus ; — on prononce plutôt (*h*)*èsse* avec une légère

(1) Doische et Agimont, d'après Ch. Bruneau, *Enquête*, I 473.

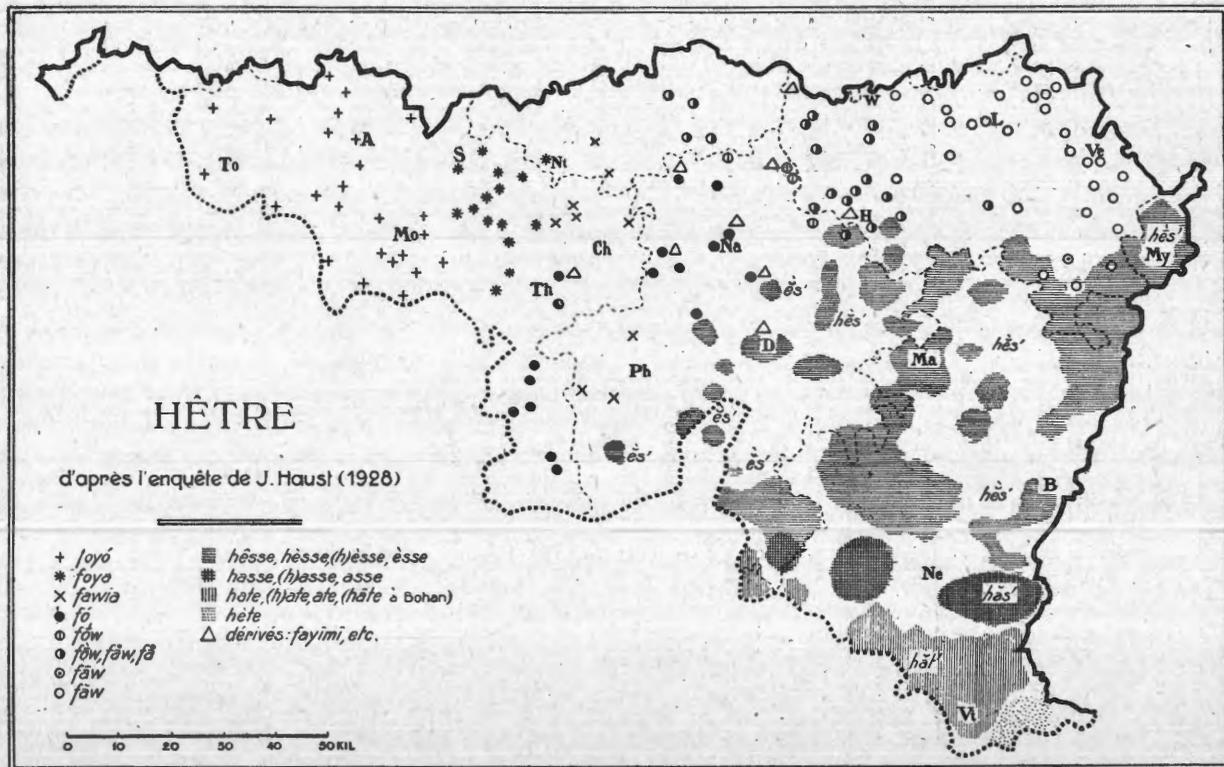
(2) Denée dit aussi *fô*. — Ajoutez : (*h*)*èsse* ou *fayemî* Sorinne-la-Longue.

(3) Dans ces quatre localités, on dit aussi *fâw*.

(4) Chevron, Basse-Bodeux, Stavelot disent aussi *fâw*.

(5) Herbeumont, Poupehan, d'après Ch. Bruneau, *Enquête*, I 473.

Carte 4



aspiration à Redu, Mirwart, Awenne, Forrières, Villers-sur-Lesse, Mont-Gauthier, Ciney, Emptinne, Sorinne-la-Longue.

esse depuis Oisy, Graide, Custinne, jusqu'à la ligne Couvin-Sorée indiquée ci-dessus.

Presque partout, le mot est féminin, sans doute à cause de la finale féminine. Il est masculin à l'extrême Sud : *don hète* (Musson) « du hêtre », et dans le Nord : *do* ou *dè hèsse* (Villers-sur-Lesse, Ciney, Emptinne, Hamois, Sorée, Barvaux-Condroz, Porcheresse, Miécrot, Havelange, Perwez, Neuville-sous-Huy, Les Avins-en-Condroz, Bende, Harzé).

II. Type f a g u.

fó Chimay, Rance ⁽¹⁾, Gozée-lez-Thuin, Landelies, Denée, Lustin, Le Roux, Fosse, Arsimont, Malonne, Namur, Meux, Gembloux ; — *fòw* Andenne, Bierwart, Forville, Aisché-en-Refail ; — *fòw* Couthuin ; — *fàw* ⁽²⁾ Perwez, Seilles, Ben-Ahin, Marchin, Huy, Bas-Oha, Strée, Neuville-sous-Huy, Ciplel, Les Waleffes, Celles, Hannut, Crehen, Darion, Esneux et dans le Brabant oriental : Thorembeis-St-Trond, Tourinnes-St-Lambert, Longueville, Dion-le-Val ; — *fâ* ⁽²⁾ Antheit ; — *faw* Stoumont ; — *faw* Spa, Francorchamps, Sart, Polleur, Jalhay, Verviers, Herve, Trembleur, Dalhem, Liège, Jupille, Sprimont, Glons, Hognoul, Odeur, Bergilers, Amay, Flémalle, Tilff.

III. Type f a g e l l u (à l'Ouest).

faya Gembloux ; — *fawya* Neuville-lez-Philippeville, Morialmé, Fleurus, Trazegnies, Viesville, Luttre, Sart-Dame-Avelines, Genappe ; — *favya* Nivelles ; — *foya* Nivelles ⁽³⁾, Chapelle-lez-Herlaimont, La Louvière, Haine-St-Pierre, Houdeng, Gottignies, Mignault, Ecaussinnes, Feluy, Soignies, Braine-le-Comte, Clabecq ; — *foyó* Bassilly ; arrondissements de Mons, Ath, Tournai ; avec quelques formes variées : *fèyó* Wasmes (Borinage), *fwèyó* Frameries ; *fèyá°* Pecq, *fóyó* Rumes.

(1) Ajoutez : Bourlers, Montbliart, Fourbechies, Froidchapelle, Barbençon, Renlies ; Mettet ; Loyers.

(2) *â* représente *a* long et très ouvert.

(3) A Nivelles, le menuisier dit *du bo d' favya*, du bois qui sert surtout pour faire les marches d'escalier ; le *boskèyeù* (bûcheron) dit *foya* pour désigner l'arbre.

Ajoutez : *fowya* Cerfontaine ; *foya* Binche, Buvrines, Merbes-Ste-Marie.

IV. Dérivés formés du nom de la faîne, type *FAÏNIER :

faÏmî Ben-Ahin ; — *faÏèmî* Namur, Cortil-Wodon, Lustin, Dinant, Arsimont ; — *faÏinî* Gembloux ; — *foÿ'nî* Landelies, Montigny-le-Tilleul ; — *fâÿwî* Pellaines (où le fruit s'appelle *fâÿve* !).

N.-B. — Les cartes HÊTRE de l'*Atlas* de Gilliéron, nos 690-691, sont assez inexactes pour la Wallonie.

5. houx

Le français *houx* vient de l'ancien haut allemand *hulîs*. Godefroy, t. IX, cite les formes d'ancien français *hous*, *hus*, *hos*, *ous*, *hours*, cette dernière dans une poésie de Froissart où elle rime avec *jours*.

Le même type germanique a dû couvrir jadis toute la Belgique romane ; il en occupe aujourd'hui encore la majeure partie. Il faut noter que l'arbrisseau est inconnu de-ci de-là, notamment en Hesbaye (Hognoul, Pellaines), en pays gaulois (Ruelle, Dampicourt), etc.

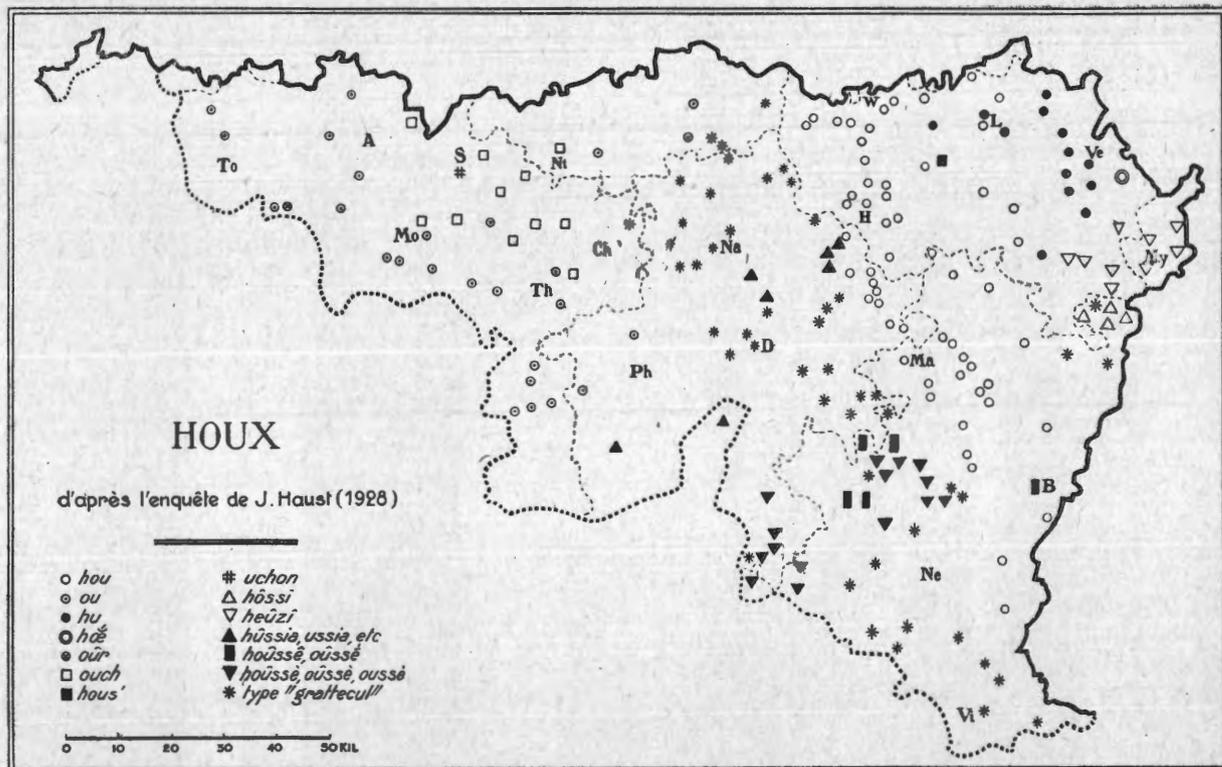
I. Type HOUX.

hê Jalhay.

hu Vottem, Jupille, et l'Est de Liège : Visé, Herve, Verviers, Spa, Lorcé.

hou, Liège, Glons, Hermée, Odeur, Esneux, Sprimont, Harzé ; Voroux-Goreux, Les Awirs ; arrondissements de Huy et de Waremme ; quelques villages à l'Ouest de la province de Namur (Perwez, Flostoy, Havelange, Miécrot, Jeneffe, Porcheresse, Barvaux-Condroy, Heure-en-Famenne) ; dans la province de Luxembourg, les arrondissements de Marche et de Bastogne, plus Witry, Anlier.

ou en Brabant (Tourinnes-St-Lambert, Longueville, Genappe), à Morialmé (N. de Philippeville) et dans une large bande du Hainaut le long de la frontière française : Pecq, Kain, Wiers, Wodecq, Houtaing, Ladeuze, Stambruges, Mons et le Borinage, Houdeng, Landelies, Gozée, Rance. On dit *dè (h)ou* Longueville, *du ou* Wiers, Mons ; *dou ou* Houtaing ; *du-y-ou* Landelies ; *de l'ou* Stambruges. On *mèt ène branke d'ou come insin* (enseigne) au *cabaræ* Ladeuze. — Ajoutez : *dou ou* Montbliart, *du ou* Faurceulx, Merbes-Ste-Marie, Barbençon, Renlies, Froidchapelle, Cerfontaine, Blaton.



d' *l'otr* archaïque à Wiers (cf. *Bull. Soc. Litt. wall.*, 59, p. 165). C'est l'anc. fr. *hours* de Froissart.

dè *hous'* Souxhon (Flémalle-Haute). Cette forme isolée, à l'Ouest de Liège, répond à la suivante.

ouche (dè *l'~*, dè*s-~*) à Nivelles et au cœur du Hainaut : Bassilly, Braine-le-Comte, Feluy, Ecaussinnes, Maisières, Gottignies, Haine-St-Pierre, Chapelle-lez-Herlaimont, Trazegnies, Montigny-le-Tilleul, La Louvière (1).

II. Dérivés de HOUX.

1. *uchon* Soignies. — Suffixe -o n e m, fr. -on.

2. *hússia* Haillot, Ohey; *ússia* Sorée, Crupet; *éssia* Lustin; *oussia* Pétigny-lez-Couvin [et Givet, d'après J. Waslet, *Dict.*]; *houssé* Bastogne; *oussé* (2) Tellin, Awenne, Maissin, Villance. — Suffixe -e l l u m, fr. -eau.

3. *houssé* Freux; (*h*)*oussé* Rochehaut, Bagimont (3); *oussé* St-Hubert, Arville, Vesqueville, Bras, Smuid (4); *oussé* Mirwart, Ochamps; Laforêt, Chairière, Gros-Fays. — Suffixe -i t t u m, fr. -et.

4. *houssi* Vielsalm, Petit-Thier; *hóssi* Grand-Halleux (5); *heúzi* Stoumont, Stavelot, Wanne et canton de Malmédy. — Suffixe -a r i u m, fr. -ier; *heúzi* est mis pour **hetissi* (comparez le liég. *pazé* « sentier », mis pour **passé*) et dérive d'une ancienne forme malmédienne *heú* que Villers donne en 1793 en même temps que *heúzi*. Grandgagnage, I 319, cite aussi *heú* comme étant namurois; je n'ai pas retrouvé cette forme dans la tradition orale, si ce n'est à Jalhay-lez-Verviers (voir ci-dessus).

III. Le type GRATTE-CUL — qui se dit du fruit de l'églantier en français et en maint endroit de la Wallonie — désigne le houx dans une bande oblique qui, de Gembloux à Virton, coupe le centre de la Belgique romane. Il y est apparemment d'introduction récente, car le type *huls-ellu* interrompt transversalement cette bande en deux endroits différents.

(1) *ALF*, carte 701, donne *ouch* dans le Pas-de-Calais.

(2) -é représente un son de longueur moyenne, intermédiaire entre è et é. — Ajoutez : *ússia* Sorinne-la-Longue.

(3) Ajoutez : Gedinne, et voyez Ch. Bruneau, *Enquête*, I 480.

(4) Smuid dit aussi *grèt'cu*. — Ajoutez : (*h*)*oussé* Vivy, Carlsbourg.

(5) Grand-Halleux dit aussi *grèt'cou*. — Ajoutez : *hóssi* Arbrefontaine; *heúzi* Francorchamps.

J'ai relevé *grat' cu* à Bohan et en gaumais (Virton, Ste-Marie, sur-Semois, Rossignol); — *grèt' cu* Gembloux, St-Denis-Namur, Malonne, Spy, Arsimont, Fosse, Andenne, Bioul (1), Falaën, Dorinne, Ciney, Emptinne, Hamois, Bouvignes, Dinant, Custinne, Mont-Gauthier, Villers-sur-Lesse, Han-sur-Lesse, Rochefort, Jemelle, Forrières, Moiricy, Remagne, Recogne, Musson; — *grèt' kè* Marilles, Thorembais-St-Trond, Perwez-en-Brabant, Aische-en-Refail, Bierwart, Forville, Cortil-Wodon, Fleurus, Bertrix, Auby-sur-Semois, Chiny (Ch. Bruneau, I 480, le signale sur plusieurs autres points de cette région méridionale). — Enfin, à l'Est, je note un *grèt' cou* isolé à Bihain, ainsi qu'à Grand-Halleux.

N.-B. — La carte 701 de l'ALF est peu complète et peu exacte pour la Wallonie.

6. s'engouer

I. « Je me suis engoué » — c'est-à-dire je me suis obstrué le gosier en mangeant avidement — a son correspondant littéral sur deux points de l'arrondissement d'Ath : (je m'ai) *égavæ* Houtaing (2), *égavæ* Belceil. Tout près, à Stambruges, *égávvyæ* signifie plutôt « gavé, empiffré ». — Comparez, dans le Luxembourg, *s'édjèjè* Roy en Famenne, *s'adjèjè* Awenne : « s'emplir la *djèje* (le jabot), s'empiffrer », qui se dit des animaux.

II. Dans le Tournaisis apparaît un type « *s'engosiller » : *j' m'é ingoz'lé* Tournai, Pecq; *égozé* Wiers; *j' m'a égoziyè* Rumes. A Kain lez-Tournai, *i s'a égoz'lé* se dit seulement d'un animal.

III. Dans les arrondissements de Mons, Ath, Tournai, on use souvent du type banal « s'étrangler », lequel se retrouve du reste partout ailleurs à côté du mot propre : *s'étran-né* Kain, Leuze, Stambruges; *s'étron-né* Pecq, -æ Rumes; *s'éstran-né* Mons, Wasmes, Pâturages, etc.

IV. A Ans-lez-Liège, *dji m'a strouki* = je me suis engoué. C'est une acception spéciale du verbe *strouki* qui, à Liège, signifie « buter, heurter ou cogner (contre un corps dur) » :

(1) Ajoutez Mettet.

(2) Ajoutez Frasnes-les-Buissenal.

dji m'a strouki l' pogn « je me suis foulé le poing » ; de même, à Mons : *j' m'é struké m' dwa* ; à Gozée-lez-Thuin : *s'astruki lès-artias* (orteils), etc.

Ce type — qui dérive du liégeois *strouk*, namurois *struk*, s. m., « souche, chicot, moignon » (1) — domine de l'Ouest-wallon (Soignies, Genappe) jusqu'au Sud (Bagimont, Ochamps). Il affecte des formes variées.

1^o Intransitif : (j'ai) *strunki* Gottignies (2) ; *struki* Nivelles, *struk'lé* Genappe ; *instrunki* Harmignies ; *astrunki* Haine-St-Pierre, Houdeng, Mignault ; *astruki* Feluy, Marche-lez-Ecaussinnes, Chapelle-lez-Herlaimont, Landelies ; — 2^o Réfléchi : *s'èstrunki* Bassilly ; *s'instrunki* Soignies, Maisières ; *s'astrunki* Braine-le-Comte ; *s'astruki* Sart-Dame-Avelines, Tilly, Trazegnies, Marchienne-au-Pont, Montignies-le-Tilleul, Gozée-lez-Thuin ; -é Fleurus, Dailly, Couvin, Bièvre, Maissin, Villance, Libin, Smuid ; -è Neuville-le-Chaudron, Pétigny-lez-Couvin, [Givet], Wellin, Resteigne, Mirwart ; *s'astruk'lé* Viesville ; *s'astriké* Morialmé ; *s'astroké* Willerzie ; *s'astrèké* Alle-sur-Semois, Rochehaut, Laforêt, Gros-Fays, Oisy, Ochamps ; *s'atruké* (ou ord^t *s'acruké*) Bagimont ; *s'èstroki* (ou ord^t *s'anochi*) Offagne.

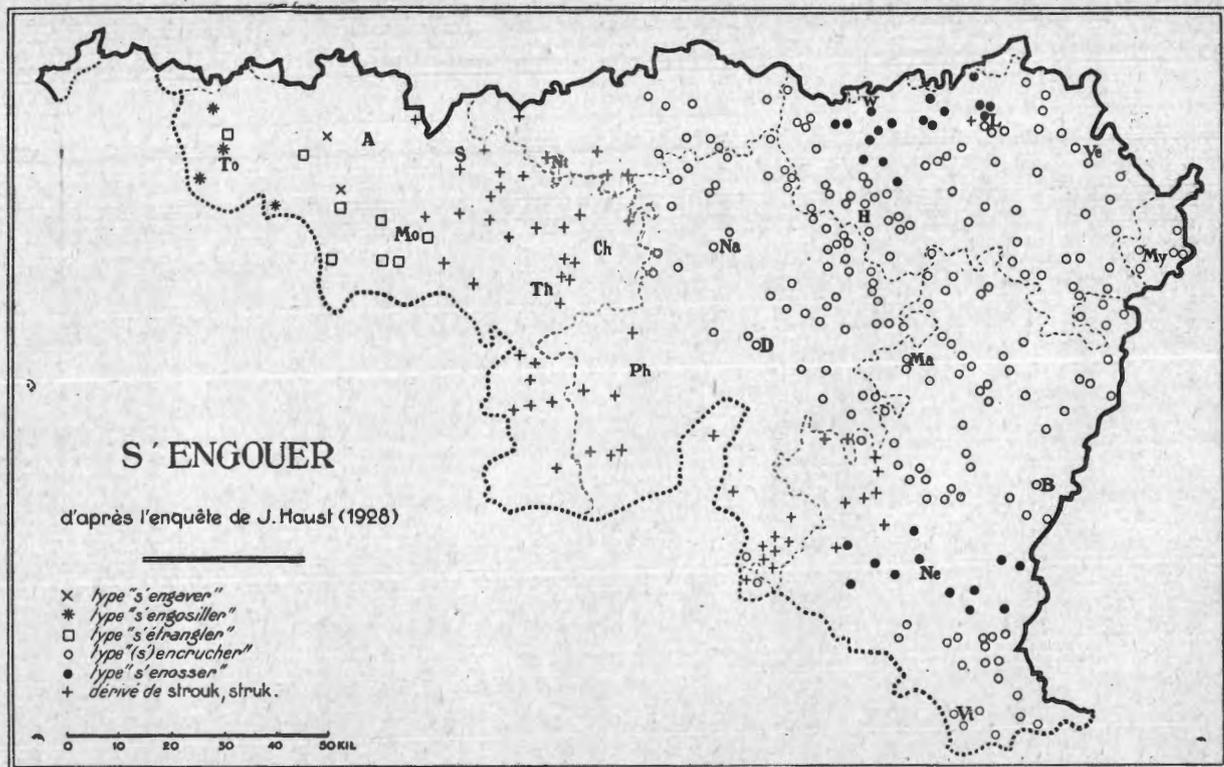
Une forme isolée *dj'é scruki*, à Clabecq, est altérée de *struki* ; l'influence du type suivant est improbable.

V. Le type « encrucher » (3) couvre la majeure partie du centre et de l'Est de la Wallonie : il est namurois, liégeois,

(1) Emprunté du néerl. *struik* (*stronk*), all. *strauch* (*strunk*). Le substantif n'existe pas à l'Ouest, où précisément les verbes suivants sont si répandus ; on ne peut cependant séparer ce groupe du néerl. *struikelen* « broncher, chopper ». Cf. Grandgagnage, II 409 ; Sigart, 347. — Jouancoux donne le picard *étruque* (souche), qu'il ne sait d'où faire venir et qui répond littéralement au wallon *struk*, *strouk*.

(2) Ajoutez : *stréki* Faurœulx ; *astruki* Beaumont, Barbençon, Renlies, Cerfontaine, Froidchapelle, Rance, Montbliart, Bourlers ; *d'é astruké* « je me suis engoué » ; — *s'atruké* Florenville ; *s'astruké* Gedinne, Carlsbourg.

(3) Godefroy, v^o *encrochier*, cite l'ancien français *encruchier*, *encruquier* (accrocher) et, dans les patois modernes, *encrucher* (Saintonge, Orne) « accrocher » ; rester *encrouquié* dans un arbre (H¹⁰-Normandie) « être pris dans les branches ». — En liégeois archaïque et rural (à Trembleur et dans Forir), *èsse è crouke* = « être arrêté par un obstacle ». Le namurois *discruker* (dans Pirsoul), -è (Dinant, Ciney) = « dégager de ce qui arrête, désencombrer, désobstruer ». Voyez encore, dans Godefroy, *descrunquier*



ardennais et gaumais. Sur ce vaste espace, il revêt naturellement les formes les plus diverses.

1^o Intransitif : *acrokèy* Tintigny, Ste-Marie-sur-Semois, Buzenol ; — 2^o Réfléchi : *s'acrokèy* Virton, Rossignol, Chiny ; -*é* Dampicourt, Rulles, Habay ; Gênes (Hodister) ; *s'acrouké* Bastogne, Mabompré, Beausaint, Laroche, Hodister, Hamp-teau, Samrée ; -*è* Marche-en-Famenne, Roy, Champlon, Lavacherie, Amberloup, Moiricy, Freux, Remagne, Sibret ; -*i* Villers-la-Bonne-Eau ; -*yé* Hives ; *s'acruké* Bagimont, Bohan, Le Roux ; -*è* ⁽¹⁾ St-Hubert, Awenne, Tellin, Villers-sur-Lesse, Waha ; *s'ascrouké* Bras, Vesqueville, Forrières ; *s'ascruké* Lorcy (Arville) ; *s'ascriké* St-Hubert ; *s'ecroki* Hannut ; *s'ecruké* Namur, Wavre, Gembloux, Meux, St-Denis, Arsimont, Fosse-la-Ville, Andenne, Ohey ; -*è* Dinant, Falaën, Crupet, Assesse, Hamois, Emptinne, Ciney, Custinne, Mont-Gauthier, Han-sur-Lesse, Jemelle ⁽²⁾ ; -*i* Malonne ; *s'ecréké* Marilles, Pellaines, Aische-en-Refail, Forville ; *s'ecrèké* Longueville, Perwez-en-Brabant, Thorembais-St-Trond, Chastre-Villeroux, Tourinnes-St-Lambert ; *s'ecrouké* Malmedy, Wanne, Odeigne, Hotton, Rendeux, Marcourt ; -*è* Baillonville ; -*i* Liège, Visé, Herve, Verviers, Jalhay, Esneux, Sprimont, Harzé, Tohogne, Durbuy, Villers-Ste-Gertrude, Grand-Han, Heure-en-Famenne, Bovigny, Mont-le-Ban, Cherain ; -*i* Houffalize, Stavelot, Francorchamps, Chevron, Stoumont, Huy et environs, Seraing, Havelange, Barvaux-Condroz ; -*yé* Grand-Halleux, Arbrefontaine, Robertville, Faymonville ; -*yé* Marche-en-Famenne ; -*yi* Limerlé, Petit-Thier ; *s'ecrouk'ti* Vielsalm.

En montois, Sigart donne *s'eincreunkier* « s'engouer », de même que Delmotte *s'enèrunquelier*. Cette acception ne se rencontre plus, je crois, dans la région montoise.

et, dans Hécart, *encrinqué, encrunquer*. Dans *croukyer* (à Faymonville : *Bull. Soc. Litt. wall.*, 50, p. 556), il faut voir, non l'idée de « déborder », mais celle de « s'enchevêtrer, tortiller ; d'où : grouiller ». — Tout ce groupe me paraît se rattacher au néerl. *k r u k*, all. *k r ü c k e*, bâton à poignée courbe (pouvant servir à accrocher).

⁽¹⁾ Dans ses *Poésies* en dialecte de Beauraing (1^{re} éd., pp. 111 et 112), Vermer emploie *acruké* au sens de « furieux », litt. = étranglé (de colère).

⁽²⁾ Ajoutez : *s'ecruké* Rochefort, Eprave, Sorinne-la-Longue ; *s'acriké* Mettet.

VI. Au Nord et au Sud, deux flots, où survit le type « s'enosser » (s'étrangler en avalant un os), interrompent le domaine précédent.

1° En Hesbaye liégeoise : *s'ènohî* (1) Vottem, Liers, Glons, Voroux-Goreux, Hognoul, Fexhe-le-Haut-Clocher, Remicourt, Odeur, Bergilers; -i Waremmes, Darion, Geer, Celles, Les Waleffes, Chapon-Seraing, Warnant, Amay.

2° En chestrolais : *s'anochè* Neufchâteau, Recogne, Assenois, Mellier, Léglise, Anlier, Witry, Fauvillers; -i Orgeo, Bertrix, Auby, Offagne.

VII. Enfin, à côté du terme précis, on emploie souvent un terme général comme « s'étrangler », « avaler de travers, ou *cron* (Hainaut; du néerl. *krom* : tordu, courbe), ou par la fausse gorge, par le faux trou, par le trou contraire », ou encore l'expression plaisante « avaler par le trou à *patêr* » (c.-à-d. aux prières : le larynx). A Huy, on dit même ironiquement : *dj'a-st-avalé po l' trô al doréye* « le trou à la tarte ».

7. hoquet

Ce mot français — que ni Gilliéron ni Ch. Bruneau n'ont cru devoir comprendre dans leurs enquêtes — provient sans doute d'une onomatopée. De même que le bas allemand *Hick* du Grand-Duché de Luxembourg, nos dialectes tendent à fortifier cette présomption.

I. Onomatopée. — 1. Le type *hikète* est propre à l'Est de la Wallonie; il couvre toute la province de Liège (2), Malmedy, la province de Luxembourg sauf deux petits coins du Sud, et déborde même sur la province de Namur (Forville, Bierwart; Havelange, Hamois, Emptinne, Ciney, Mont-Gauthier, Villers-sur-Lesse sont les points extrêmes que j'ai pu y repérer). A la lisière occidentale de ce domaine, l'aspirée s'atténue et même disparaît tout en maintenant un hiatus ou une faible pause : (*h*)*ikète* Forville, Ciney, Villers-sur-Lesse, Han-sur-Lesse, Forrières, Awenne, Saint-Hubert; (*h*)*èkète* Bierwart; *la ikète*

(1) Sur *ènohî*, voy. *Bull. Soc. Litt. wall.*, t. 17, p. 244.

(2) Le liégeois *hikète* a pour masculin *hikèt* « cahot, secousse » : *sètchî a hikèts*, tirer par saccades. — Le liégeois *hik'ter* signifie « hoqueter » (sur-tout en pleurant) : *l'èfant hik'téye*, *i s' hik'téye tot-èvoye*, l'enfant s'étouffe à pleurer.

Arville, Bras, Vesqueville, Libin, Villance, Maissin, Ochamps, Auby-sur-Semois (1). Dans : *dj'a l' lékète* Pellaines, *dj'é l' likète* Jemelle, l'article s'est soudé au mot et se répète.

2. Avec suffixe masculin *-ot* [ø] : *dj'é l' (h)icot* Offagne (2), Rochehaut ; *l'icot* Bertrix, Gros-Fays, Laforêt ; *l' licot* Bohan. — Avec suffixe féminin *-ote* : *l'icote* Malonne, Crupet, Bièvre (3) ; d'où, par agglutination de l'article : *l' licote* dans tout le centre, depuis l'Est de Namur jusqu'au delà de Mons. Formes variées : *licote* Andenne ; *l'écote* Marilles ; *l'écote* Aische-en-Refail ; *l'écote* à l'Est du Brabant (Wavre, Dion-le-Val, Lorgueville, Tourinnes-St-Lambert, Thorembais-St-Trond).

3. Le type français « hoquet » n'apparaît qu'à de rares points voisins de la France : *hokè* Virton, Ruette ; *okè* Bagimont ; *lokè* Tournai, Kain.

II. A l'extrême Ouest — Quiévrain, Bassilly (4), les arrondissements d'Ath et de Tournai, — le hoquet se dit *èl souglout* [süglü] ; de même à Douai (Hécart), à Tourcoing (Watteeuw). A Lille : *seglout* (Desrousseaux, Vermesse) ; en picard *souglot* (Corblet). — On sait que le latin *singultus* et l'anc. fr. *sanglot* avaient également le sens de « hoquet ».

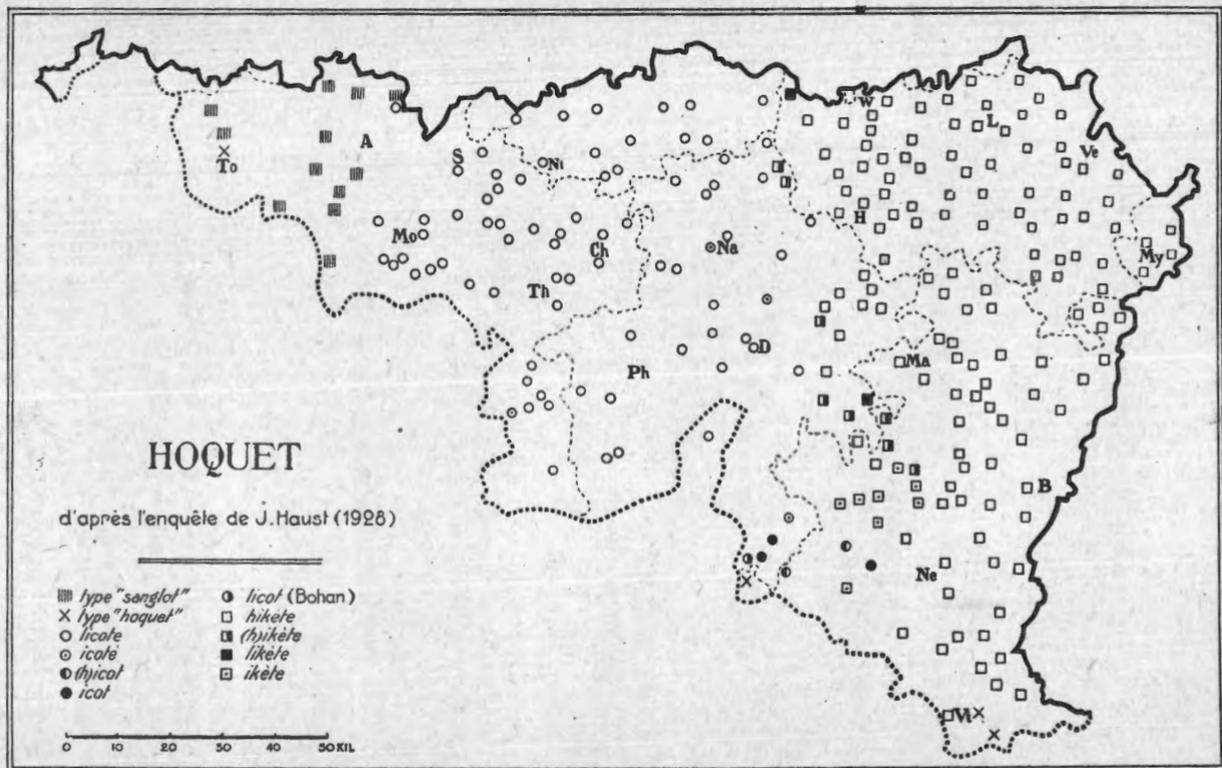
FOLKLORE. — 1. Il existe un peu partout des formulettes à répéter un certain nombre de fois ou sans arrêt jusqu'à ce que le hoquet cesse. En voici quelques spécimens : *dj'a l' hikète, djèl done a m' brantchète, s'i nèl vout nin, qu'i mèl rapwète* (Liège ; à répéter dix fois entre deux hoquets). — *dj'a l' hikète, Mariye Plantchète !* Un autre répond : *djètez-l' a la Sinte Vièrge !* Le patient réplique : *si ale nal vout nègn, qu'ale mal radjète !* (Bergilers). — *dj'a l' (h)èkète, djèl pwate al Morète ; li ci qui nèl vout nèn, qu'i mèl rapwate* (Bierwart ; à dire sept fois sans reprendre haleine). — *dj'è l' (h)ikète, Mariye Mad'lin-ne, djol diré treûs côps sins r'prinde alin-ne* (Forrières). — *j'é l' licote, j'é l' marcote, què l' bon Dieu ll' importe !* (Mons, Maisières). — *dj'é l' licote, bèrlîke-bèrloke, djèl porte a m' tchin, s'i nèl veut nin, qu'i mèl raporte* (Barbençon ; se dit sept fois sans reprendre haleine). — Voyez Hécart, v° *souglout*.

(1) Ajoutez : *la (h)ukète* Florenville.

(2) Ajoutez : *dj'é l' (h)icot* Carlsbourg ; *l'icot* Alle, Vivy ; *l'licot* Gedinne.

(3) Ajoutez : *l'icote* Montbliart ; *l' hicote* Sorinne-la-Longue.

(4) Bassilly dit aussi *èl licote*.



2. De celui qui a le hoquet, on dit par plaisanterie : *il è l' hokèt, il è atèy ô pwach dè mossyè l' kèrèy*, il est allé aux pois de M. le curé (Virton-St-Mard). Variante : *il è stî al crinne do kèrè*, il est allé à la crème du curé (Remagne). — Ou encore : « On a ça trois jours avant de mourir » (Marche-lez-Ecaussinnes).

3. De celui qui a le hoquet, surtout d'un enfant, on dit que c'est signe de croissance : *c'est què v' crèhéy* (Dampicourt); *vos crèché co* (Tellin); *c'est signe qu'an crèch* (Ste-Marie-sur-Semois); *l'èfant a l' hikète, si p'tit coûr crèh* (Liège, Voroux-Goreux); *èfant ik'tant, èfant bin v'nant* (Crupet); *èfant licotant, èfant bèn v'nant* (Arsimont); etc. Cette croyance est fort répandue.

Il en est de même d'ailleurs pour l'éternuement : *çoula fèt drovi tos lès trôs* « cela fait ouvrir tous les trous, tous les pores » (Trembleur). Quand un enfant éternue, on lui dit : *Diè v's-acrèhe!* « Dieu vous fasse croître! » (Stoumont). C'est au point que, du côté d'Ath, « éternuer » n'a d'autre traduction que *fé in crichou* (Houtaing) ou *crichô* (Wodecq, Bassilly), c.-à-d. faire un petit mouvement de croissance ⁽¹⁾.

8. orgelet

Le français *orgelet*, pour *orgeolet*, dérive de l'ancien français *orgeol* (latin *h o r d e o l u s*, proprement « petit grain d'orge »); il désigne une petite tumeur, de la nature du furoncle, qui pousse près du bord libre des paupières. On l'appelle aussi *grain d'orge* ou *compère loriot*.

Outre ces deux derniers termes, qui pénètrent en Belgique romane, l'un au Sud et l'autre à l'Ouest, nous relevons, dans les dialectes wallons proprement dits, de multiples dénominations de l'orgelet.

I. GRAIN D'ORGE. Seulement en pays gaumais : *gré d'örtch'* Ste-Marie-Etalle, *grîé d'ôrdj'* Virton, Musson ⁽²⁾. — Ailleurs, on emploie d'ordinaire un terme général : *clô su l'œy* à Dampicourt; à Rossignol *bôgne clô a l'ûy*, *boutan* ou *swaran a l'ûy* « clou borgne (= petit furoncle), bouton à l'œil ». — Le mot

⁽¹⁾ Sur le sens folklorique de l'éternuement à travers les âges, on peut consulter l'article intéressant de J. Gessler, paru dans le *Bull. bibliogr. du Musée belge*, XXX (1926), p. 193-203.

⁽²⁾ De même en meusien : Labourasse, v^o *ôûche*.

swaran ou *swaron* est, je pense, inédit ; le Dictionnaire gaulois de Cl. Maus (manuscrit de 1850) porte *soiron*, mais sans traduction. Serait-ce un dérivé de l'ancien français *sor* « fauve, roux brun », que Meyer-Lübke, *REW* 7626, tire du germ. *s a u r* « desséché, sec » ? (1)

II. De l'extrême Ouest, COMPÈRE-LORIOT (2) s'avance à l'Est jusqu'à Nivelles et Genappe, Gozée-lez-Thuin et Neuville-lez-Philippeville. Il finira par submerger les îlots qui interrompent son cours. Il se dit, tel quel, sauf certaines nuances vocaliques, à Tournai, Kain, Pecq, Ellezelles, Wodecq, Wiers, Quiévrain, Soignies, Gottignies, Gozée, Montigny-le-Tilleul, Rance, Genappe ; *compère-luriô* Stamburges. On dit souvent *compère* tout seul, dans ces localités ainsi qu'à Houtaing, Leuze, Belœil, Frameries, Braine-le-Comte, Nivelles, Neuville-le-Chaudron. Enfin, on dit simplement *loriô* Pecq ; *luryô* Houtaing ; *léryô* Wasmes (Borinage), *oriyo*, *oryo* Soignies, Ecaussinnes, Feluy, Marche-lez-Ecaussinnes, Houdeng ; *uriyô* Mignault. Par plaisanterie, on dit même *loryé* (propr^t laurier) à Wiers. — Ajoutez : *ôriyô* Clabecq, *loryé* Blaton, *compère* Quevaucamps, *compère louriyô* Frasnes-lez-Buissenal.

III. Une *po(w)ète* [*pøët'*] Ath, Bassilly, Maisières, Mons, Harmignies, Harveng, Bougnies, Faurœulx (3) ; — *pôw'lète* Barbençon, Renlies, Rance, Froidchapelle, Cerfontaine, Bourlers-lez-Chimay ; *pøy'lète* Montbliart, Merbes-Ste-Marie, Chapelle-lez-Herlaimont, connu aussi à Montigny-le-Tilleul ; *pøy'lète* ou *pøryète* Beaumont ; *pôlete* Haine-St-Pierre.

Soit une vingtaine de localités disséminées sur une bande étroite qui descend obliquement d'Ath à Chimay. Une

(1) Godefroy, v^o *sor*, cite un texte liégeois de 1420 : « une vache *soire* ». Le mot survit dans l'adjectif féminin *swère* (Givet), *swère* (Neuville-le-Chaudron), *swère* (Stave), *sorte* (Couvain), *sôre* (Barbençon, Renlies, Montbliart, Rance, Froidchapelle), *sûre* (Cerfontaine) « mûre », en parlant de la noisette qui se détache aisément ; en picard *soèle* (ap. Corblet). — Maus a aussi un article *sauré* : mettre des pommes *sauré* (= jaunir).

(2) En français, *compère-loriot* désigne 1. le loriot commun ; 2. au fig., l'orget (Dict. gén.). — L'expression n'a de sens logique qu'en parlant de l'oiseau. Dans la région où le lat. *a u r e o l u s* a servi pour désigner à la fois l'oiseau et l'orget, on a dit, par plaisanterie : « il a un *compère-loriot* » au lieu de « un *loriot* » (un orget). J'ai même entendu à Wiers : « il a un *laurier* ». L'humour populaire aime ces rapprochements cocasses.

(3) De même à Maubette (Hécart). — En montois, Delmotte et Sigart ont singalé *poette*. — Ajoutez *pôwète* Binche, Waudrez, La Louvière.

enquête serrée dans cette région ferait sûrement retrouver ce terme archaïque en un plus grand nombre de points.

Dans les trois dernières formes, on a un double diminutif en *-el-ête* ; *po(w)ête* lui-même est un diminutif, dont le radical est d'origine obscure.

IV. Sur une aire étendue, dont Namur est le centre et qui va de Genappe à Seraing, de Couvin à Neufchâteau, domine un type dont l'uniformité remarquable ne s'altère qu'aux limites de son rayonnement. C'est le namurois *kike* [*kɪk*]. On dit : « j'ai une (ou la) *kike* à (ou en ou sur) l'œil », dans une foule de localités qu'il serait trop long de détailler ; citons comme points remarquables : Namur, Dinant, Huy, Hannut ; comme points extrêmes, dûment constatés jusqu'à présent : Rixensart (à l'Est de Wavre), Genappe, Sart-Dame-Avelines, St-Amând, Fleurus, Ransart, Arsimont, Falaën, Hastière, St-Hubert, Champlon, Grand-Han, Seraing ⁽¹⁾, Jodoigne. A l'Est du Brabant et dans les localités namuroises limitrophes (Gembloux, Eghezée, Bierwart, etc.), ainsi que dans les arrondissements de Waremme et de Huy, la voyelle *i* s'assourdit en un son qui va de *ë* à *é* voisin de *i*.

Formes divergentes :

tike Dorinne, Givet, Tellin ⁽²⁾, Vesqueville, Bras (au Sud de St-Hubert).

kitché, seulement au Nord-Est : Waremme, Celles, Héron, Marchin, Havelange, Heure-en-Famenne ⁽³⁾.

tchike, seulement à l'Est : Seraing, Strée, Vierset-Barse, Les Avins-en-Condroz, Ocquier, Bende, Tohogne ⁽⁴⁾, Borlon, Durbuy, Maffe, Barvaux-Condroz, Baillonville, Hogue, Marche, Waha, Bande, Roy, Hotton, Hampteau, Rendeux, Gênes (Hodister), Beausaint, Hives ⁽⁵⁾, Han-sur-Lesse.

klike ou *clike*, au Sud-Est : Neufchâteau, Recogne, Ochamps, Libin, Smuid, Redu, Maissin ⁽⁶⁾, Offagne, Bertrix, Auby,

⁽¹⁾ Seraing dit aussi *tchike*. Le mot propre à Seraing est *seuroûy* ; *kike* et *tchike* y sont venus de Huy par la Meuse.

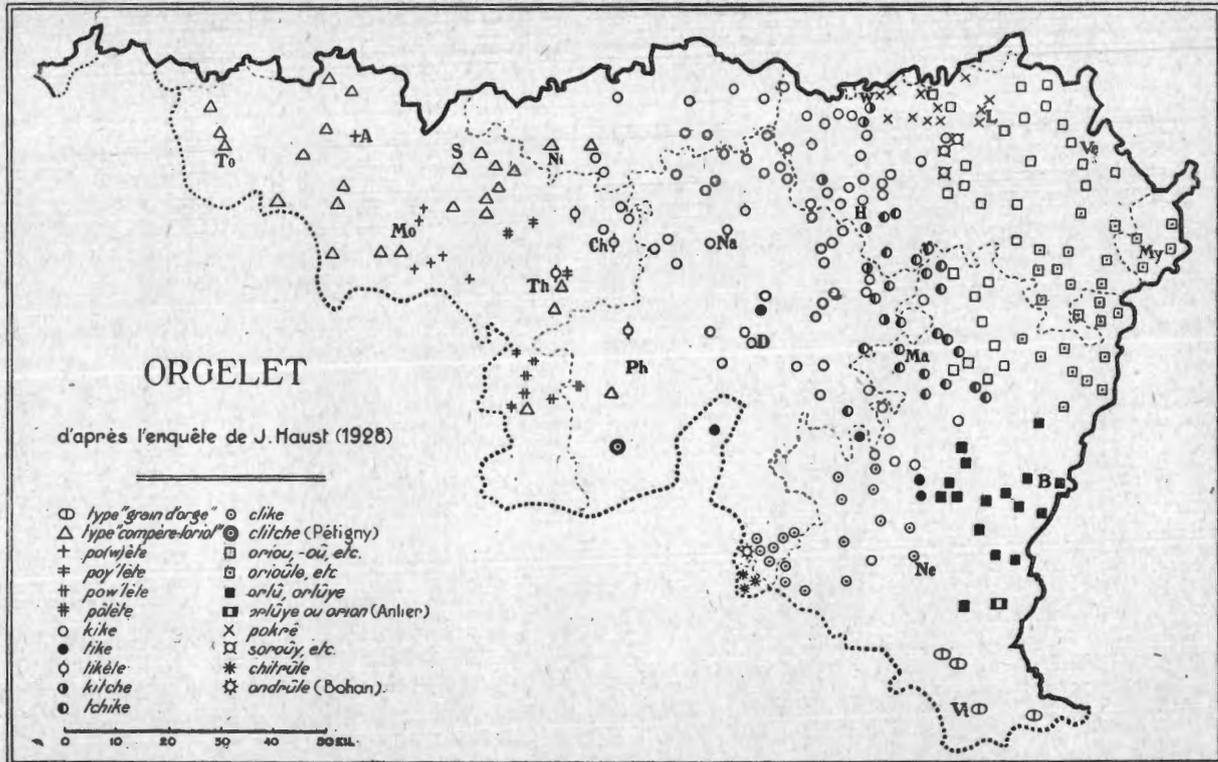
⁽²⁾ Tout près, à Resteigne, il paraît qu'on dit *pike* ; mais le renseignement demande confirmation. — Ajoutez : *tike* Mettet.

⁽³⁾ A Chimay, il a dès *kitch a-z-a* = il est chassieux. Il s'agit ici d'un mot différent.

⁽⁴⁾ Tohogne dit aussi *oriou*.

⁽⁵⁾ Hives dit aussi *ouriod*.

⁽⁶⁾ Synonyme, à Maissin : *in ston a l'ôdy* « un étron à l'œil ». Voyez, ci-après, la note folklorique. — Ajoutez : *clike* Gedinne, Graide, Vivy, Carlsbourg.



Bouillon, Corbion, Poupehan, Rochehaut, Alle, Laforêt, Membre, Chairière, Gros-Fays, Oisy, Willerie.

klitche ou *clitche* Pétigny-lez-Couvin.

Diminutifs (seulement à l'Ouest) : *tikète* Morialmé, Landelies, Gilly, Viesville ; — *tchikète* Montigny-le-Tilleul (1).

Tous ces mots paraissent bien ne former qu'une seule et même famille : *clike* et *clitche* ont subi l'épenthèse de *l*, phénomène assez fréquent après *k* initial (2) ; *kitche* est un diminutif à la mode flamande (**kikeje*) ; de là, *tchike* par métathèse, sous l'influence de *tchike*, fr. « chique » (petite boule). Restent *kike* et *tike* : quelle est la forme primitive ?

Grandgagnage ne donne aucun des termes que nous venons d'énumérer. Il a seulement l'expression : *so 'ne kike* « en un clin d'œil » (II, 510), que Behrens, *Beiträge*, p. 145, explique par le flamand *k i j k e n* « regarder ». On ne peut guère rattacher à cette source le nam. *kike* « orgelet », et le problème, vu de ce côté, reste obscur.

Au contraire, si l'on remarque la position excentrique de *tike* et de son dérivé *tikète*, on est fondé à croire que telle est la forme la plus ancienne (3), d'autant plus qu'ici l'explication va de soi : il suffit de comparer le rouchi *tique* « moucheture, point, petite marque », lequel vient du flamand *t i k* « petit coup » (4). Par assimilation, *tike* est devenu *kike*, et cette forme, propre d'abord au langage enfantin, a ensuite gagné de proche en proche.

V. Serré entre ce domaine et la frontière linguistique de l'Est, s'étend le type latin AUREOLUS (d'or, de couleur d'or), qui a donné en ancien français *leurieul* (orgelet), à côté de *oriuel*, *oriou*, *oriol* (loriot). Dans cette bande étroite, on distingue quatre séries de formes :

1° *oriou* [ʒrys], m., de Visé, Jupille, à Verviers, Polleur (5) ; *ouriou* Jalhay ; *orou*, isolé, à Odeur et à Hognoul (6) ; *orioù* Boncelles, Rotheux, Plainevaux, Esneux, Sprimont, Tohogne (7),

(1) Montigny-le-Tilleul connaît aussi *poy'lète* et *compère-loriot*.

(2) Le populaire les aura aussi, d'instinct, rapprochés des mots connus *clitche* (clenche) et *clique*.

(3) « Les aires latérales sont plus archaïques que l'aire centrale » (Dauzat, *Les Patois*, p. 107).

(4) Voy. Delmotte et Sigart ; Grandgagnage, II 430.

(5) Ce mot est archaïque à Liège, où l'on dit *pokré*.

(6) Odeur et Hognoul disent aussi *pokré*.

(7) Tohogne et Hives disent aussi *tchike*.

Villers-Ste-Gertrude; *ëriou* Harzé; *ouriou* Erezée, Marcourt, Hodister, Laroche, Hives, Samrée, Dochamps.

2° *orioûle*, f., depuis Robertville, Francorchamps, Spa, Lorcé, jusqu'à Houffalize, Limerlé; *ourioûle* Faymonville, Grand-Halleux, Arbrefontaine, Bihain, Les Tailles, Odeigne.

3° *orlûye*, f., Lavacherie, Amberloup, Léglise, Anlier; *ôrlûye* Nivelet (Assenois); — *orlû*, m., Mabompré, Bastogne, Moirey, Freux, Remagne, Sibret, Vaux-lez-Rosières, Hompré, Villers-la-Bonne-Eau, Witry, Fauvillers. Il manque peu de villages à l'Est de Neufchâteau pour avoir la limite exacte. — Pour la forme, *orlûye* (que Dasnoy, p. 265, écrit bizarrement *horluûe*), provient, par métathèse, de **oryûle* sous l'influence de *ûy* (œil). Il perd le *y* final et devient masculin dans les localités où « œil » se dit *û* (1).

4° Outre *orlûye*, Anlier connaît *oryon* (demi-nasale brève, entre *ø* et *a*), qui reproduit le même type avec substitution du suffixe -illon.

VI. *pokrê*, m., Liège, Herstal, Vottem, Liers, Bergilers, Lantrémange, Odeur, Hognoul, Voroux-Goreux, Fexhe-le-Haut-Clocher, Remicourt (2). — Ce dérivé du w. *poke* (pustule de la petite vérole; de même origine germanique que le fr. *poche*) a éliminé à Liège le type *a u r e o l u*, dont un débris (*orou*) subsiste à Hognoul-Odeur, en pleine aire *pokrê*. — A Ans-lez-Liège, M^{me} Colasse, 67 ans, illettrée, ne connaît l'orgelet que sous le nom de *ou* (= un) *pokrê-dêrô*; je ne puis expliquer cet énigmatique *dêrô* que par *dê rô* (du rond); ce serait : la pustule qu'on guérit en la « signant » avec un « rond d'or » (une bague).

VII. *sêrouy* Seraing, Jemeppe-sur-Meuse; *sorouy* Neuville-en-Condroz, *sorouy* ou *solouy* Flémalle (et Horion-Hozémont ?) s. m. — Naturellement le populaire explique ces mots par « œil sur » (= où il y a de l'âcreté) et par « sur l'œil », *so l'ouy*. Pour ma part, j'incline à rapprocher *seuroûy* de l'anc. liég. *souroux*, fr. *suros* « tumeur osseuse », ou encore de l'anc. fr.

(1) Le suffixe -*ûle* au Sud est le même que -*oûle* au Nord, si bien que *orlûye* et *orioûle* sont deux aspects du même mot. — Ajoutez : *orlodye* Tenneville (altéré de *orioûle*).

(2) Altéré parfois en *pikrê* à Remicourt.

suron, *seuron* « tumeur à l'œil ? » (1), dont le sens et la forme se seraient altérés sous l'influence de *ody* « œil ». Ou bien encore faut-il voir, dans le premier élément de ce terme rare, l'anc. fr. *sor* (fauve), dont il est question au § I ?

VIII. *chitrûle*, f., apparaît seulement à Bagimont, Pussemange, Sugny, Bohan (frontière française, au Sud). — Ce mot répond, pour la forme, au liégeois *hitroûle* (mercuriale, foirole ; plante ainsi appelée parce qu'elle donne la foire au bétail). De part et d'autre, le diminutif désigne « une petite chose qui a du rapport avec l'action de *hîter*, *chîter* : foirer ». On verra plus loin comment cette idée a pu s'appliquer à l'orgelet.

IX. Enfin, à Bohan, village de la même frontière, situé au Nord des précédents, un orgelet se dit une *ondrûle* [ôdral] : *dj'é ène ~ ou zyè* (en l'œil) ; *doû qu' tu-z-è atropé ç'te ~ la ? il è souvot dès- ~* « il a souvent des orgelets ». — Le suffixe est diminutif ; mais le radical (« oindre » ?) reste obscur. Serait-ce un palliatif de *chitrûle* ?

FOLKLORE. — I. *Remèdes populaires*. En voici quelques spécimens, recueillis directement et localisés. — 1. Faire peur à celui qui a un orgelet (Malmedy). — 2. Frotter sur l'orgelet un pois qu'on jette ensuite dans la rue. Celui qui ramasse ce pois reprend le mal dont le premier est ainsi débarrassé (Arsimont). — 3. « Signer » le mal avec le bord de sa chemise (Bergilers) ou avec une alliance en or (Belœil, Mons, Genappe, Hannut, Waremme, Warnant-Dreye, Hognoul, Rotheux, Seraing, Bas-Oha, Petit-Rechain, Verviers, etc.), ou mouiller de salive l'orgelet chaque matin (Jupille, Trembleur) ; on prononce d'ordinaire une formulette, par exemple : *pokrê, pokrou ! va-z-ar-zè come t'as m'nou* (Bergilers) ; *pokrê, pokrète ! va-z-è ou dji t' digrète* (Glons) ; *oryou, oryou ! va-z-è come t'as vnou* (Jupille, Trembleur) ; *bondjou, oryou !* (le soir ; *bone nuit', oryou*, le matin), *va-r-zè come t'as v'nou* (Petit-Rechain, Verviers).

(1) *suron* ne se trouve que dans J. d'Outremeuse : « ilh est une fontaine en Ytaile qui garist des *surons* qui vinent dedens les œux » (*Myreur*, I 306). Quant à *seuron*, il ne figure que dans le *Gloss. roman-latin du XV^e siècle*, ms de la Bibl. de Lille (éd. Scheler ; Anvers, 1865 ; p. 12) ; d'après l'éditeur, il doit signifier « tumeur ou espèce de verrue ».

II. *Comment on attrape un orgelet.* — A ce propos, il existe presque partout en Wallonie un dicton singulier dont on ne trouve, pour ainsi dire, nulle trace chez nos folkloristes ou lexicographes. La matière est grossière et déplaisante assurément, mais le parler populaire tient plus de Rabelais que des précieuses...

De celui qui souffre d'un orgelet, on dit qu'il s'est soulagé la vessie (A) ou le ventre (B) *dans un sentier* (A : Ferrières, Hives, Roy, Bende, Durbuy, Glons ; B : ⁽¹⁾ Glons, Verviers, Wanné, Vielsalm, Petit-Thier, Rendeux, Mont-le-Ban, Bende, Tohogne, Vaux-les-Rosières, Ochamps, Villance, Offagne, Graide) ; *dans une ruelle* (B : Bende, Tohogne, Hives, St-Hubert) ⁽²⁾ ; *au milieu du chemin* (A : Fauvillers, Lafortêt, Membre, Bohan, Strée-lez-Huy, Cortil-Wodon, Philippeville, Neuville-le-Chaudron) ; *sur la route* (B : Han-sur-Lesse, Auby-sur-Semois) ; *dans une ornière* (A : Neufchâteau-lez-Visé, Pellaines, Flémalle, Añtheit, Couthuin, Champion, Plainevaux, Wanne, Stoumont) ⁽³⁾ ; B : Tohogne) ; *dans le pas d'un cheval* (A : Plainevaux) ; *dans le sentier au bois* (A : Stambruges) ; *dans le sentier du curé* (A : Bierwart, Forville, Morialmé, Houtaing, Ellezelles, Pecq, Kain, Wiers ; B : Borlon, Hotton, Laroche, Beausaint, Champlon, Awenne, Tellin, Arville, Gedinne, Viesville, Feluy, Marche-lez-Ecaussinnes, Braine-le-Comte, Landelies, Montigny-le-Tilleul, Maisières, Bougnies, Harveng) ; *dans le jardin du curé* (B : Nivelles) ; *contre le mur du curé* (A : Houtaing-lez-Ligne) ou *de l'église* (A : Rance) ⁽⁴⁾ ; *sur la porte de son voisin* (A : St-Denis-Bovesse) ; *au bois* (B : Mignault) ; *au coin du bois* (B : Wasmes-Borinage) ⁽⁵⁾ ; *dans la fontaine* (A : Ben-Ahin, Avins-en-Condroz, Sorinne-la-Longue, Fosse-la-Ville, Dinant, Arsimont, Philippeville, Neuville-le-Chaudron, Sart-Dame-Avelines, Rixensart ; B : Ben-Ahin) ; *dans le ruisseau* (A : Ben-Ahin, Barvaux-Condroz, Miécet, Ciney, Emptinne, Hamois, Falaën, Fleurus, Genappe,

⁽¹⁾ Ajoutez Montbliart, Cerfontaine. — On notera la rime riche : *vos-avè l' poy' lète, vos-avè stè ichîr al vòy' lète* « dans le sentier » (Montbliart).

⁽²⁾ De même en Lorraine : Zéligzon, *Dict. des patois romans de la Moselle*, v^o *compère-loriat*.

⁽³⁾ De même dans le département de la Meuse : Labourasse, *Glossaire*, v^o *ouche*.

⁽⁴⁾ De même en Flandre française : Vermesse, p. 315.

⁽⁵⁾ De même en rouchi : Hécart, p. 279.

Ellezelles ; dans la rigole ou « horote » (A : Les Awirs, Plainevaux) ; dans l'eau (A : Havelange, Heure-en-Famenne, Jemelle, Hompré, Crupet, Mont-Gauthier, Custinne, Malonne) ; dans la Meuse (A : Dinant) ⁽¹⁾.

Ce qui précède explique amplement *chîtrâle*, le nom de l'orgelet à Bagimont, etc. (voir § VIII), terme qui, à première vue, paraît énigmatique.

Il est probable que notre dicton se retrouve en pays germanique. On ne comprendrait pas autrement le nom que porte l'orgelet dans certains dialectes bas-allemands : *wegendrieter* à Elberfeld, *weschösser* à Luxembourg ⁽²⁾.

Faut-il, dans tout cela, ne voir qu'un lazzi trivial ? Il est plus vraisemblable que nous avons ici le souvenir d'une tradition vénérable. Sous les altérations diverses du dicton gaulois, le folkloriste reconnaîtra sans doute le débris d'une prescription religieuse qui, aux temps anciens, défendait de souiller les chemins, les murs des habitations et des cimetières ⁽³⁾, l'eau des sources ou même la lumière du soleil. On sait notamment qu'Hésiode défend d'uriner en face du soleil, dans un chemin ou dans une source, sous peine d'encourir la vengeance des dieux ⁽⁴⁾. D'après la croyance antique, le Soleil, dieu de la lumière, prive de la vue, sinon de la vie, l'insolent qui le brave. Dans toute inflammation ophtalmique susceptible d'anéantir la cécité, le peuple superstitieux a pu

⁽¹⁾ Exemples : *t'as ine oriôte, t'as stou pihî en-on pazé* (Vielsalm) ; *il a 'ne chîke, il è sté tchîr dins in pazé* (Offagne) ; *il a 'ne tikète, il a stî tchîr dins l' vôte du curé ou dins 'ne pî-sinte* (Viesville). — Par analogie, d'autres incongruités peuvent encore être suivies de la même punition : si on regarde « où il ne faut pas » (Gembloux), si on regarde un autre qui chie (Resteigne), si on regarde pisser les femmes (Waha), si une fille se laisse embrasser en pleine rue (Warnant-Dreye) ou d'un Flamand (Marchienne) ou si elle embrasse un Flamand (Ciney). A Ciney, on dit à celui qui regarde ou voit par mégarde la nudité d'une personne : *Vizoz ! (attention !), vos-aloz atrapè one kike !* Exemple : *A ! mam'zèle, dj'a vèyu vosse bodène ! (mollet).* — *I n'è faut nin d' pus po-z-atrapè one kike !*

⁽²⁾ *Wört. der Elberfelder Mundart* (1910) ; *drieten* = sich entleeren. — Le *Wört. der Luxemb. Mundart* (1906) prétend expliquer *weschösser* par l'anglo-saxon *wé* (œil) ; mais *wé* = all. weg. Le sens littéral est donc : « chieur de chemin ». Par métonymie ou brachylogie, le nom du coupable s'est appliqué au mal que la croyance populaire considérait comme la punition du méfait.

⁽³⁾ C'est ainsi sans doute qu'il faut comprendre « le chemin, le jardin ou la porte du curé ».

⁽⁴⁾ *Travaux*, v. 725, 727, 755.

voir l'effet d'une punition divine. Que l'humour populaire ait étendu à l'orgelet la même croyance, cela n'a rien que de naturel. Un texte curieux du XV^e siècle nous le dit formellement : « Je vous assure que pour pissier entre deux maisons ou contre le soleil, on en gaigne le mal des yeulx qu'on appelle le leurieul » (1).

C'est par une dégradation analogue que d'autres dictons, d'aspect aussi puéril que le nôtre, nous ont transmis le souvenir des âges lointains de l'humanité (2). Et c'est aussi pourquoi il n'est pas indifférent de recueillir et d'étudier toutes ces menues choses, bizarres ou niaises en apparence, qui ont cours dans la tradition populaire.

9. mettre trop d'eau dans la farine qu'on pétrit

Quand la ménagère pétrit (usage qui se perd de plus en plus) pour faire les pains de la semaine et que, par inadvertance, elle verse trop d'eau dans la farine, il existe, pour se moquer d'elle, des expressions curieuses que j'ai déjà signalées incidemment (*Bull. Dict. w.*, 1925, p. 18). Je crois utile, pour le folklore et pour le dialecte, d'esquisser la répartition géographique de ces expressions.

La carte ci-jointe montre trois groupes distincts.

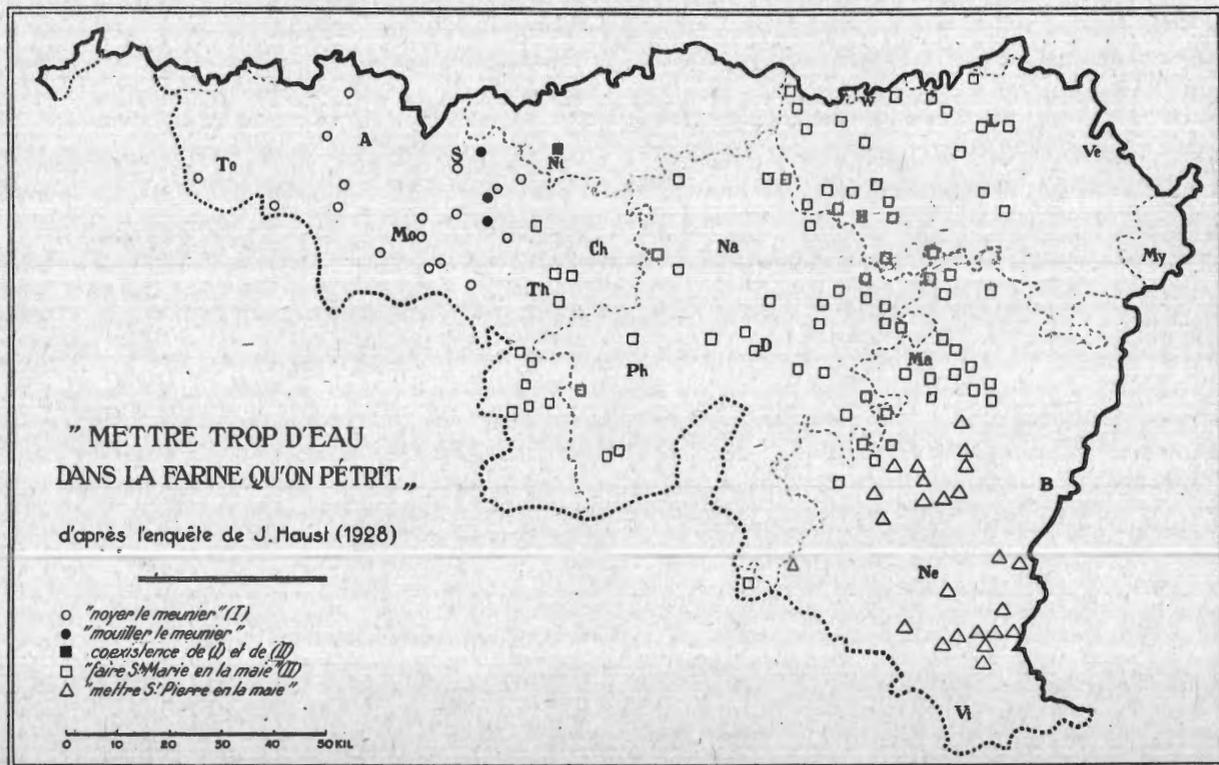
I. — Arrondissements de Tournai (Rumes, Wiers), d'Ath (Wodecq, Houtaing, Belceil, Stamburges), de Mons (Mons, Maisières, Wasmes, Harmignies, Harveng), de Soignies (Soignies, Gottignies, Marche-lez-Ecaussinnes); plus Fauveculx, Haine-St-Pierre, Feluy et enfin Nivelles. Dans cette région, on dit : « elle a noyé le meunier » (3). — Sur trois points, *nouyi* (noyer) est remplacé par *mouyi* (Mignault), *r'mouyi* (Houdeng, Braine-le-Comte), c'est-à-dire « mouiller,

(1) *Evangile des Quenouilles*, éd. de la *Bibl. elzév.*, p. 46. Voy. Godefroy, v^o *leurieul*; Littré, v^o *loriot*. — Dans son *Dict. malmédien* (manuscrit de 1798; p. 803), Villers nous apprend que l'expression proverbiale *pihi conte lu solo* signifie « encourir la disgrâce de qn, lui déplaire ».

(2) Eug. Monseur, *Le Folklore wallon*, p. xxxiii, consacre une page démonstrative au dicton météorologique bien connu en Wallonie : « Le diable marie sa fille ».

(3) Delmotte (1812), p. 480, est le seul lexicographe qui ait noté l'expression.

Carte 9



arroser ». A Beloeil, « bon Dieu » [*bø dyè*] peut remplacer « meunier » [*mønyè*]. Ces altérations isolées s'expliquent aisément par la ressemblance phonétique.

II. — Dans le domaine wallon proprement dit, on use de cette locution singulière : « elle a mis (ou fait) sainte Marie en la maie ». — Variantes : « elle a fait Marie en la maie » (Liège, Esneux, Jupille, Couthuin, Crehen, Geer); « jeté » (*tapè* : Heure-en-Famenne) ou « versé » (*vûdi* : Les Waleffes) « sainte Marie en la maie ». La pétrisseuse lance elle-même cette exclamation dépitée; par exemple : *dj'é mètù Mariye ol mé* (Falaën). — A Nivelles (Brabant), point-limite entre la région précédente et celle-ci, on dit indifféremment *noyi l' moûni* ou *fé sinte Mariye dins l' mé*. A Bagimont (frontière française), *fére sinte Marie da la mé* est connu, mais peu usité. A Bergilers (Waremme), *fé sinte Mariye al mè* se dit aussi, par extension, quand on met trop d'eau ou de sel dans la soupe, etc.

Voici les limites constatées jusqu'à présent. A l'Ouest : Nivelles, Chapelle-lez-Herlaimont, Landelies, Gozée (1); — au Sud : Couvin, Pétigny, Bagimont, Redu, Tellin, Mirwart, Awenne; — à l'Est : Hives, Beausaint, Laroche, Marcourt, Villers-Ste-Geترude, Sprimont, Esneux, Jupille, Liège, Glons.

Il est remarquable que la région Verviers-Malmedy-Bastogne paraît avoir oublié — ou ne jamais avoir connu — la susdite expression.

III. — Au Sud-Est (arr. de Neufchâteau et de Virton), un autre groupe dit : « elle a (ou j'ai) mis saint Pierre en la maie ». Exemples : *dj'à mins sint Pière a la mâ* (Termes, Ste-Marie-sur-Semois); *dj'à mètù sint Pière al mây* (Assenois, syn. *dj'à noyè ma pässe*, j'ai noyé ma pâte); etc.

J'ai noté l'expression à Champlon, Lavacherie, Amberloup, St-Hubert, Arville, Vesqueville, Libin, Ochamps, Bras, Freux, Remagne; Fauvillers, Witry, Anlier, Assenois, Rochehaut; Chiny, Termes, Rossignol, Rulles, Houdemont, Habay, Villers et Ste-Marie-sur-Semois. — Ajoutez : Laforêt, Carlsbourg, Florenville (de même sur la carte).

(1) Ajoutez : Beaumont, Barbençon, Renlies, Montbliart, Rance, Froidchapelle, Cerfontaine. — Au Sud, ajoutez : Beauraing.

Les deux derniers groupes présentent assurément un intérêt particulier. On y fait sans doute allusion aux larmes abondantes de la « Mater dolorosa » ou à celles de saint Pierre après le reniement. La forme primitive paraît être : « mettre... » qui est commune aux deux groupes et constante dans le dernier (sauf à Rochehaut : « taper... »).

Connaît-on dans d'autres pays des locutions analogues ?

ERRATA

Page 283, carte 5. — Au point Bovigny (contre la frontière allemande, sous les triangles), remplacer l'astérisque par un rond.

Page 295, carte 8. — On a oublié Bourlers-lez-Chimay, qui dit *pow'lète*.

Pour d'autres additions à faire aux cartes, voyez le post-scriptum de la page 267.

Index lexicographique

FRANÇAIS ET ANCIEN FRANÇAIS

chétron 1 I
compère-loriot 8 II
dédicace 2 II
encrochier, encruchier 6 V
engouer 6 I
enotter 6 VI
faine, *fainier 4 IV
fête 2 I
fou (= hêtre) 4
grain d'orge 8 I
gratte-cul 5 III
hoquet 7
hours, houx 5
layette 1 I
leurieul 8 V
luisel 1 II

luisselet 1 III
octave 3 I
orgelet 8
raclous 3 IV
raccroc 3 IV
reliefs 3 VII
reliquat 3 II
remise 3 III
renclos 3 IV
renom (God.) 3 VI note
renonc 3 VI
ressaillir 3 VIII
seuron, suron 8 VII
sor 8 I, VII
souroux, suros 8 VII

GERMANIQUE

hestr 4 I
hièk 7
hulis 5
krom 6 VII
kruk, krücke 6 V
kijken 8 IV
loke, loket 1 V

saur 8 I
strauch, struik 6 IV
stronk, strunk 6 IV
struikelen 6 IV
tik 8 IV
wegendrieter, wéschösser, p. 300.

LATIN

aureolus 8 II, V, VI
(ex)-claus-ellu 1 VI
fagu, fagellu 4 II, III
hordeolu 8

locellu 1 II, III
scrinium 1 VII
singultus 7 II

PATOIS DE LA BELGIQUE ROMANE

acrin 1 VIII
acrikè ; acroké, -èy ; acrouké, -è,
-i, -yé ; acruké, -è 6 V
adjèfè 6 I
ah' lète 1 IX
anochè, -i 6 VI

ascrikè, ascrouké, asruké 6 V
asse 4 I
astriké, astroké, astrèké, astrunki ;
astruki, -é, -è ; astruk' lé 6 IV
ate 4 I
atruké 6 IV

avaler cron, etc. 6 VII
 batch 1 IX
 bwesse 1 IX
 calbote 1 IX
 cassète 1 IX
 chitrûle 8 VIII
 clike, clitche 8 IV
 cliné 1 VIII
 clôjê; clôzé, -ê; clouzé; clouzin 1 VII
 cofe, cofrèt 1 IX
 compère; compère-lurió 8 II
 crabó 1 IX
 crègn 1 VIII
 crichó, -ou 7 II
 crin, crinê, crinê 1 VIII
 croukyer 6 V note
 dicôce, dicôce, dikêse 2 II
 dimègne do leú 3 IX
 discruker, -è 6 V note
 ducace, ducôce 2 II
 écote 7 I
 écrè 1 VI
 écréké, écrêké 6 V
 écrinê 1 VIII
 êcroki; êcrouké, -è, -ê, -i, -yé, -yé,
 -yi; êcrouk'î; êcruké, -è, -i 6 V
 êdjêse 6 I
 êgâwæ, êgawæ, êgâwyæ 6 I
 êgozé, êgoziyê, êgoz'le 6 II
 ênohî, -i 6 VI
 êrmich', êrmis' 3 III
 êsse 4 I
 êstran-né 6 III
 êstroki, êstrunki 6 IV
 êtran-né, êtron-né, -æ 6 III
 fâ 4 II
 fawia 4 III
 fâw, fâw, faw 4 II
 fâwæ, fâwi 4 IV
 fawya, faya, fowya 4 III
 fayemî, fayimî, fayinî 4 IV
 fé sinte Marêye èl mè, etc. 9 II
 fèor', fèr' 2 I
 fèyó 4 III
 fêsse, fêr', fyèt 2 I
 fô, fôw, fôw 4 II
 fow'ni 4 IV
 foya, foyó, fôyó, fôyêo, fowèyó 4 III
 grafcu, grêf cou, -cu, -kê 5 III
 gré d'ôrteh', grê d'ourdj' 8 I
 halbote 1 IX

hasse, (h)asse; hate, hâte; hêsse,
 (h)êsse, hêsse; hête 4 I
 heûzi 5 II
 (h)icot 7 I
 hikèt, hik'êr 7 I (note)
 hikète 7 I 1
 hitrodle 8 VIII
 hê 5 I
 (h)êkète 7 I
 hokè 7 I
 hôssi 5 II
 hou, hous' 5 I
 houssê, houssè, houssi 5 II
 hu 5 I
 hússia 5 II
 icot, icote, ikète 7 I
 ingoz'le 6 II
 instrunki 6 IV
 juf'lb, -ou 1 III
 kike, kitche 8 IV
 klike, klitche 8 IV
 lassète 1 IX
 lékète 7 I
 leú dol fêsse 3 IX
 léyète 1 I
 licot, licote 7 I
 likè 1 VI
 likète 7 I
 loctâf' 3 I
 lêcote, lêcote 7 I
 lêkê, lêkrè 1 VI
 lokè (hoquet) 7 I
 lokè, lokrè, lokrè 1 VI
 lorio, léryó, loryé 8 II
 lôsse 1 VIII
 loukia, loukrè, -ègn 1 VI
 lucote 7 I
 lukia 1 VI
 luryó 8 II
 lusiéau, luzyé^o 1 II
 mète sint Pièrè a la má, etc. 9 III
 nigó 1 V
 nikè 1 VI
 niyó 1 V
 nèkê, nèkè 1 VI
 noukrè, -ègn 1 VI
 nouyi l' mon-ni, etc. 9 I
 octâf, -âf', -âp' 3 I
 ôriou 8 V
 ôssia 5 II
 ôtiche 1 IX

okè 7 I
 ondrâle 8 IX
 oriou, -ou, -oule 8 V
 oriyo, oryo 8 II
 orlâ, -âye, -âye, ôrlâye 8 V
 orou 8 V
 oryon 8 V
 ou, ouche 5 I
 ouh'lêt 1 IX
 our 5 I
 ouriou, -ou, -oule 8 V
 oussè, -è, oussè, oussia 5 II
 poke, pok'rè, pok'rè-dèrò 8 VI
 pôlète, poryète, po(w)ète, pôw'lète,
 pÿy'lète 8 III
 raclo, racro, rêclou 3 IV
 r'boutatch' 3 III
 récré 1 VI
 rêmîs', r'mîs' 3 III
 ridant, ridwè 1 IX
 ridyê 1 IV
 rikia 1 VI
 rinclô, rinclê 3 IV
 riyô 1 IV
 r'lachôde 3 V
 r'li, -i, -iy, -yè 3 VII
 r'likô, r'lékô, r'lukô, r'loukâ 3 II
 r'mètatch' 3 III

r'nô, -ô, -on, -ou 3 VI
 rukia 1 VI
 r'zây, -êy, -èy, -éy, -ê 3 VIII
 sclînê 1 VIII
 sclôzê, -ê, -ia 1 VII
 scrêz, scrègn, scrin, scrinê, scrinê,
 scrîgnê 1 VIII
 sêrouy, sorouy, solouy 8 VIII
 scruki 6 IV
 sôre, sorte 8 I (note)
 souglout 7 II
 strouk, -i; struk, -i, struk'lé;
 strunki, strêki 6 IV
 sûre, swâre, swère 8 I (note)
 swaron, -an 8 I
 tape-cou 1 IX
 tchîke, ichikète 8 IV
 tèrant, tirant 1 IX
 tike, tikète 8 IV
 tirwè 1 IX
 ublot (?) 1 IV, note
 uch'lô, ujlô 1 III
 uchon 5 II
 uriyô 8 II
 ússia 5 II
 utchèt 1 IX
 uyô 1 V
 vèhéu (tchèssi l' ~) 3 IX (note)

Table des cartes et des notices

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1. chétron (d'un coffre) 268
 2. fête (du village) 272
 3. octave (de la fête du village) 274
 4. hêtre 279
 5. houx 282</p> | <p>6. s'engouer 285
 7. hoquet 289
 8. orgelet 292
 9. mettre trop d'eau dans la farine
 qu'on pétrit 301</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

J. HAUST